



Bény 2013

Bény

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M J. DE L'AN	1 V Ellis	1 V Aubin	1 L Hugues	1 J F. DU TRAVAIL	1 S Justin
2 M Basile	2 S Présentation	2 S Charles le B.	2 M Sandrine	2 J Boris	2 D Blandine
3 J Geneviève	3 C Blaise	3 D Charles le B.	3 M Richard	3 V Phil. Jacq.	3 L Kévin
4 V Odile	4 L Véronique	4 L Casimir	4 M Indore	4 S Sylvain	4 M Clotilde
5 S Edouard	5 M Agathe	5 M Olive	5 V Irène	5 D Judith	5 M Igor
6 D Epiphanie	6 M Gaston	6 M Colette	6 M Jean Baptiste de S.	6 L Prudence	6 J Norbert
7 L Raymond	7 M Eugénie	7 J Fabrice	7 M Jules	7 M Estelle	7 V Gilbert
8 M Lucien	8 V Jacqueline	8 V Jde Dieu	8 L Julie	8 S VICTOIRE 1945	8 S Médiard
9 M Alex	9 S Apolline	9 S Françoise	9 M Gauthier	9 J ASCENSION	9 D Diane
10 J Guilhaume	10 D Arnaud	10 D Vivien	10 M Fulbert	10 V Solange	10 L 23 Landry
11 V Paelin	11 L N.-D. de Lourdes	11 L Rosine	11 M Stanislas	11 S Estelle	11 M Landry
12 S Tatiana	12 M Mardi-Gras	12 M Justine	12 V Jules	12 M Achille	12 M Guy
13 D Yvette	13 M Cendres	13 M Rodrigue	13 M Ida	13 L Rolande	13 J Ant. de Padoue
14 L Nina	14 J Valentin	14 J Mathilde	14 D Maxime	14 M Matthias	14 V Elysée
15 M Rémi	15 V Claude	15 M Louise	15 S Patern	15 J Benise	15 S Germaine
16 M Marcel	16 S Julienne	16 S Bénédicte	16 M Benoît-Joseph	16 M Honoré	16 D F. DES PERES
17 J Roseline	17 D Alexis	17 M Patrice	17 M Anicet	17 V Pascal	17 L 24 Hervé
18 V Frisca	18 L Bernadette	18 L Gabin	18 J Parfait	18 S Éric/Timoth	18 L Lécence
19 S Marius	19 M Sébastien	19 M Aimée	19 V Emma	19 D PENTECÔTE	19 M Romuald
20 D Sébastien	20 M Agnès	20 J Damien	20 M Anselme	20 L Bernardin	20 J Sylvère
21 L Vincent	21 M Vincent	21 V Isabelle	21 M Alexandre	21 M Constantin	21 V Etie
22 M Barnard	22 M Barnard	22 V Lazare	22 M Georges	22 M Emile	22 D Audrey
23 V Fr. de Sales	23 S Modeste	23 D Cath. de Suède	23 M Fidèle	23 J Didier	23 L 25
24 S Conv. St Paul	24 L 8 Roméo	24 M Annonciation	24 M Marc	24 S Sophie	24 L J.-Baptiste
25 D Angèle	25 M Honorine	25 M Larissa	25 V Alida	25 S F. DES MÈRES	25 M Prosper
26 L Th. d'Aquin	26 J Cécile	26 M Habib	26 M Augustin	26 M Germain	26 J Anthelme
27 M Cécile	27 M Martine	27 M Gontran	27 M Aymard	27 M Aymard	27 V Irène
28 M Martine	28 M Marcelle	28 S Amédée	28 M Robert	28 J Ferdinand	28 D Pierre, Paul
29 J		29 D PAQUES	29 M Robert	29 M Ferdinand	29 C Martial
30 M		30 D		30 J	30 M
31 J		31 D		31 V	31 V



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L Thierry	1 J Alphonse	1 D Gilles	1 M Th. de F.E.J.	1 V TOUSSAINT	1 D Avent
2 M Martinien	2 V Julien	2 M 35	2 M Léger	2 S Défunt	2 L Gaël
3 M Thomas	3 S Lydie	3 L Ingrid	3 J Gérard	3 D Hubert	2 L Viviane
4 V Florant	4 M J.-M. Vianey	4 M Grégoire	4 V Fr. d'Assise	4 L Charles	4 M Fr. Xavier
5 S Antoine	5 M Abel	5 M Rosalie	5 S Fleur	5 M Sylvie	5 J Barbara
6 D Mariette	6 L Raissa	6 V Bertrand	6 D Bruno	6 M Bernille	6 V Gérard
7 D Raoul	7 M Transfiguration	7 M Gaston	7 L Reine	7 J Camille	7 S Ambroise
8 L Thibaut	8 V Dominique	8 L Nativité N.-D.	8 M Serge	8 V Geoffroy	8 D Immo. Concept.
9 M Amandine	9 M Amour	9 M 36	9 M Pélagie	9 S Théodore	9 L P. Fourier
10 M Ulrich	10 S Laurent	10 L Alain	10 J Ghislain	10 D Léon	10 M Romaric
11 J Benoît	11 D Claire	11 M Hés	11 V Firmin	11 L ARMISTICE 1918	11 M Daniel
12 S Olivier	12 L Clarisse	12 V Hippolyte	12 S Juste	12 M Christian	12 J J.-F. de Chantal
13 S Henri, Joël	13 M Evard	13 S Ste Croix	13 M Gérard	13 M Brice	13 V Lucie
14 D F. NATIONALE	14 M Assomption	14 L Ste Croix	14 L Wilfried	14 J Sidaine	14 S Odile
15 L Donald	15 V Amel	15 D Roland	15 M Th. d'Avila	15 V Albert	15 D Ninon
16 M NLD. M-Camel	16 M Hyacinthe	16 L Edith	16 M Edwige	16 S Marguerite	16 L 50
17 M Charlotte	17 S Hélène	17 M Renaud	17 J Baudouin	17 D Elisabeth	17 L Alice
18 V Arsène	18 M 33	18 M Nadège	18 J Edmond	18 L Aude	18 M Gatien
19 S Marina	19 L Jean Eudes	19 V Emile	19 M Edmond	19 M Tanguy	19 J Urbain
20 D Victor	20 M Bernard	20 M Davy	20 S Edmond	20 M Prés. Marie	20 V Théophile
21 L Marie-Mad.	21 V Christophe	21 L Mathieu	21 M Cécile	21 J Clément	21 S Fr-Xavier
22 M Brigitte	22 J Rose de L.	22 M 38	22 M J. de Capistran	22 S Flora	22 L 51
23 V Christine	23 D Barthélemy	23 L Constant	23 J Florentin	23 M 47	23 M Armand
24 M Jacques	24 S Louis	24 M Renaud	24 M Théo	24 J Catherine	24 M Adèle
25 J Ane, Joachim	25 M 34	25 M Côme, Damien	25 S Emeline	25 M Delphine	25 L Etienne
26 S Nathalie	26 L Monique	26 V Vinc. de Paul	26 L Simon/Jude	26 J Séverin	26 J Jean Evéang.
27 D Samson	27 M Augustin	27 S Venceslas	27 M Narcisse	27 J J. de la Marche	27 S Innocents
28 L Marthe	28 J Sabine	28 D Michel	28 M Narcisse	28 J Saturnin	28 D David
29 J Juliette	29 M Fiacre	29 S 39	29 M Bienvenu	29 S André	29 L Roger
30 M Ignace de L.	30 S Aristide	30 L Jérôme	30 J Quentin	30 S	30 M Sylvestre
31 M					

Chellon/Realisation - Imp. Monterrat - 01 Feliens - 03 85 36 38 00

Sommaire

Mot du maire.....	1
Compte administratif 2011	2-5
Commissions	
Commission affaires scolaires	6-8
Commission bâtiment.....	9
Commission communication	9
Commission environnement.....	10
Commission urbanisme.....	10-11
Commission loisirs culture.....	11
Commission voirie sécurité routière.....	12
Vie communale	
Centre communal d'action sociale.....	13
Groupement paroissial.....	13
Compagnie des sapeurs pompiers	14
Dossiers :	
Inauguration de l'école.....	15-16
Inauguration de la médiathèque	17-18
Associations	
Les associations de Bény	19
A Corps Dons	20
Amicale des donneurs de sang	21
Amicale des sapeurs pompiers	22
Les amis du rugby Bény-Villemotier.....	23
Atelier de la danse.....	23
Bény environnement	24
Club des retraités.....	25
Fasila'gym.....	25
Comité du fleurissement.....	26
Comité FNACA Bény-Marboz-Pirajoux	26
Comité des Fêtes	27
Retraite sportive.....	28
Rugby Club	29
Société de pêche AAPPMA	30
Sou des écoles.....	31
Toones prod.....	31
Ecole de musique du canton de Coligny.....	32
Infos	
Relais caRAMel - Micro crèche Car'hibou - Multi accueil Caram'bole.....	33
Sentiers de randonnée sur le territoire de la Communauté de Communes	34
Le SPANC.....	34
L'OPAH.....	35
Ain Profession Sport et Culture.....	35
Etat civil.....	36



La municipalité de **Bény**
vous présente ses Meilleurs Vœux
pour l'Année 2013

CALENDRIER des FÊTES 2013

JANVIER	Dimanche 6 Lundi 7	Vœux du Maire Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15 h 30 à 18 h 30 à Marboz
	Samedi 12 Dimanche 20 Samedi 26	Concours belote FNACA à Marboz Banquet des Pompiers Messe de la St Vincent Repas Chasse
FÉVRIER	Samedi 9 Vendredi 22	Auditions Ecole de Musique à Coligny Forum échanges et témoignages sur le thème du Don - A Corps Dons
	Dimanche 24	Poule au pot du Comité de fleurissement
MARS	Dimanche 10 Samedi 16 Dimanche 17 Mardi 19 Samedi 23	Loto Club des retraités Gaufres de l'amicale des donneurs de sang Gaufres de l'amicale des donneurs de sang Commémoration FNACA Vente de truites et tripes - Repas de l'APPMA
AVRIL	Vendredi 5	Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15 h 30 à 18 h 30 à Marboz
	Samedi 13 Samedi 13 Samedi 20	Opération Premières Pages – Spectacle pour enfants Soirée concert organisée par FASILAGYM Tournoi de Beach Rugby de A Corps Dons
MAI	Mercredi 8	Commémoration 1945
JUIN	Samedi 1 ^{er} Dimanche 2 Vendredi 7 Vendredi 14 Samedi 15 Vendredi 21	Vogue, feu d'artifice et bal gratuit Vogue Spectacle de danse - Atelier de la Danse Soirée d'Honneur de l'amicale des donneurs de sang Marche gourmande Bény Environnement Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15 h 30 à 18 h 30 à Marboz
	Samedi 22 Dimanche 23	Côtelettes du Sou des écoles Méchoui de l'ACCA
JUILLET	Dimanche 7 Samedi 13 Dimanche 14	Fête du Poulet des Pompiers Bal des Amis du Rugby Journée détente FNACA
AOÛT	Vendredi 23 Dimanche 25 Samedi 31	Festival itinérant Toones Production Bazardouille du Sou des écoles Concours de Pétanque des Amis du Rugby (Terrain salle communale de Villemotier)
SEPTEMBRE	Dimanche 1 ^{er} Vendredi 13	Fête de la pêche de l'APPMA Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15 h 30 à 18 h 30 à Marboz
	Samedi 14	Repas CCAS
OCTOBRE	Samedi 12 Samedi 19	Soirée culturelle du Comité des Fêtes Concours belote FNACA à Bény
NOVEMBRE	Samedi 9 Lundi 11 Samedi 16	Soirée choucroute dansante du Rugby Club Bény Commémoration 1918 Concours belote Sou des Ecoles
DÉCEMBRE	Dimanche 8 Lundi 9	Repas de Noël du Club des Retraités Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15 h 30 à 18 h 30 à Marboz

Mot du Maire



J'espère que ce bulletin municipal qui porte déjà le numéro 31 vous procurera un agréable moment de lecture et d'information sur notre commune, et qu'il permettra aux nouveaux habitants de faire plus ample connaissance avec la vie de notre village.

L'année 2012 a été très riche en réalisations. Je citerai en premier ce beau bâtiment "école" très fonctionnel qui a été mis à disposition, à Pâques 2012, des enseignants, des écoliers ainsi que des responsables du centre de loisirs.

Une autre opération très importante : il s'agit de l'arrivée de la fibre optique. Le conseil municipal a tout de suite travaillé pour profiter de ces travaux de terrassement pour enfouir, de la route des Jacquets jusqu'au cimetière toutes les lignes aériennes et modifier en même temps l'éclairage public (opération amplement subventionnée).

La dénomination des rues et la numérotation des habitations, votées au programme 2012, devraient se concrétiser dans les mois à venir.

Enfin, la révision du plan local d'urbanisme sera opposable dans le 1er semestre 2013, dès que nous aurons l'aval de Monsieur le Préfet de l'Ain.

La bibliothèque, qui a pris ses quartiers dans l'ancienne classe maternelle, a été aménagée pour le plus grand confort des lecteurs. J'en profite pour remercier tous celles et ceux qui ont œuvré pour ce lieu de culture si important et accessible à tous gratuitement.

Le dossier concernant l'opération "logements aidés" au hameau de Dorthan avance sérieusement dans sa conception, et devrait voir le jour en 2013.

Chaque année nous accueillons de nouveaux arrivants, de nouveaux bébés, et nous sommes heureux de penser qu'ils partageront avec nous le plaisir de vivre dans notre commune. Car c'est le mélange et la diversité de chacun d'entre nous qui font l'âme et les valeurs de notre village rural.

Je ne terminerai pas ce petit mot sans remercier du fond du cœur tous ceux qui œuvrent pour les associations, les bénévoles de la bibliothèque et du fleurissement, les pompiers toujours à notre service, le personnel communal, sans oublier tout l'ensemble de l'équipe municipale.

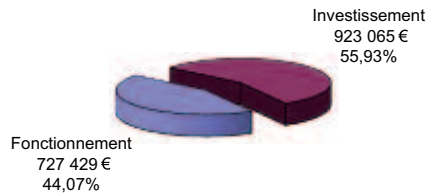
Au nom de toute la municipalité, je vous souhaite une très bonne année 2013, pleine de joie de bonheur, et surtout de santé.

Bonne Année à Tous

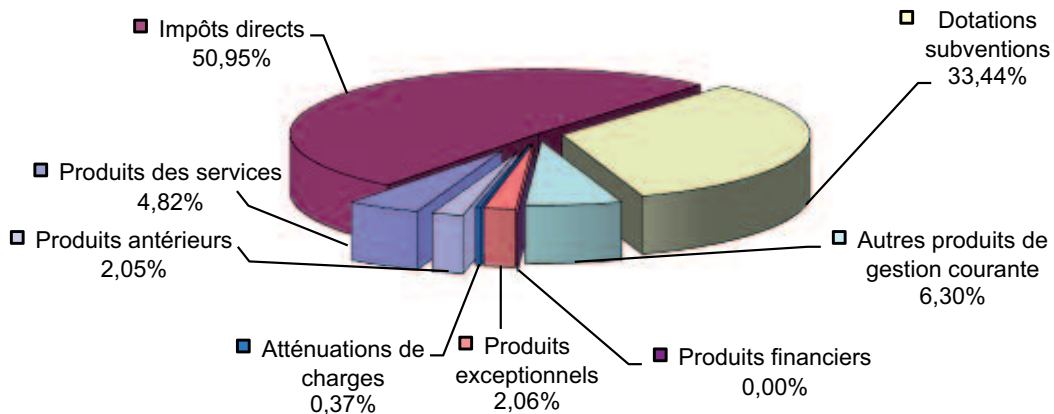
Georges RODET

Compte administratif 2011

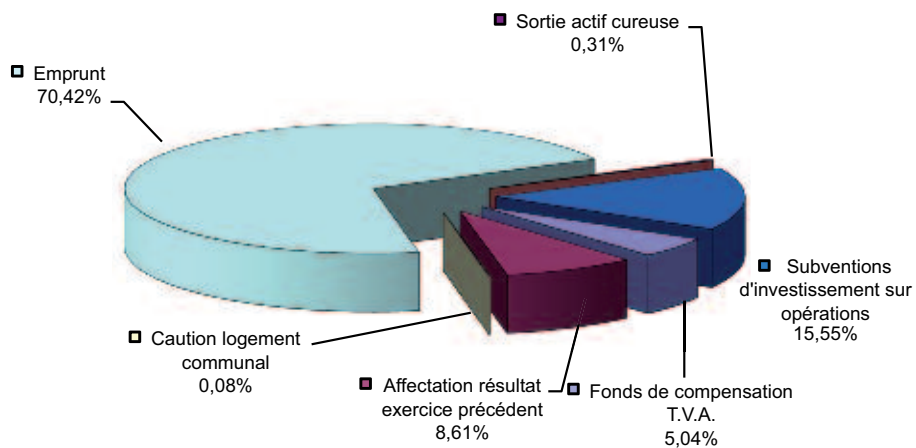
BUDGET GENERAL : REPARTITION DES RECETTES 2011



BUDGET GENERAL : VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011

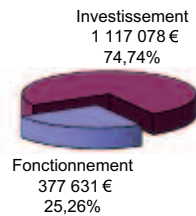


BUDGET GENERAL : VENTILATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011

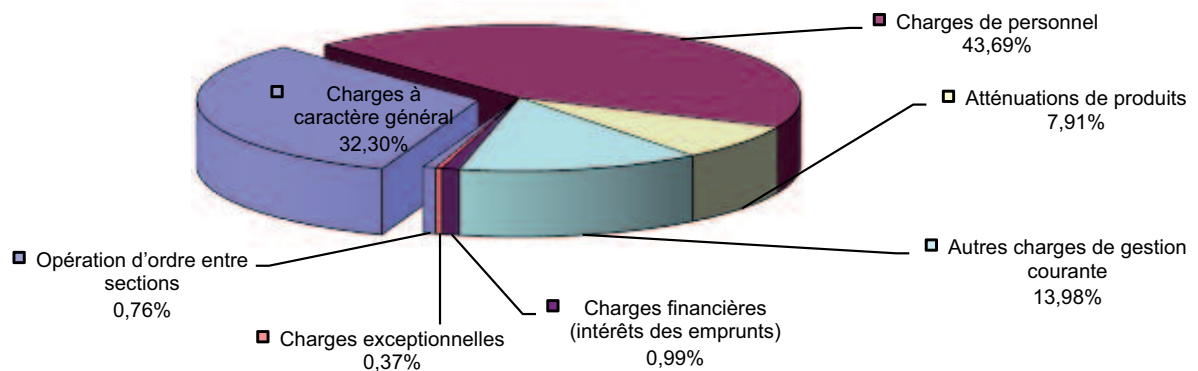


Compte administratif 2011

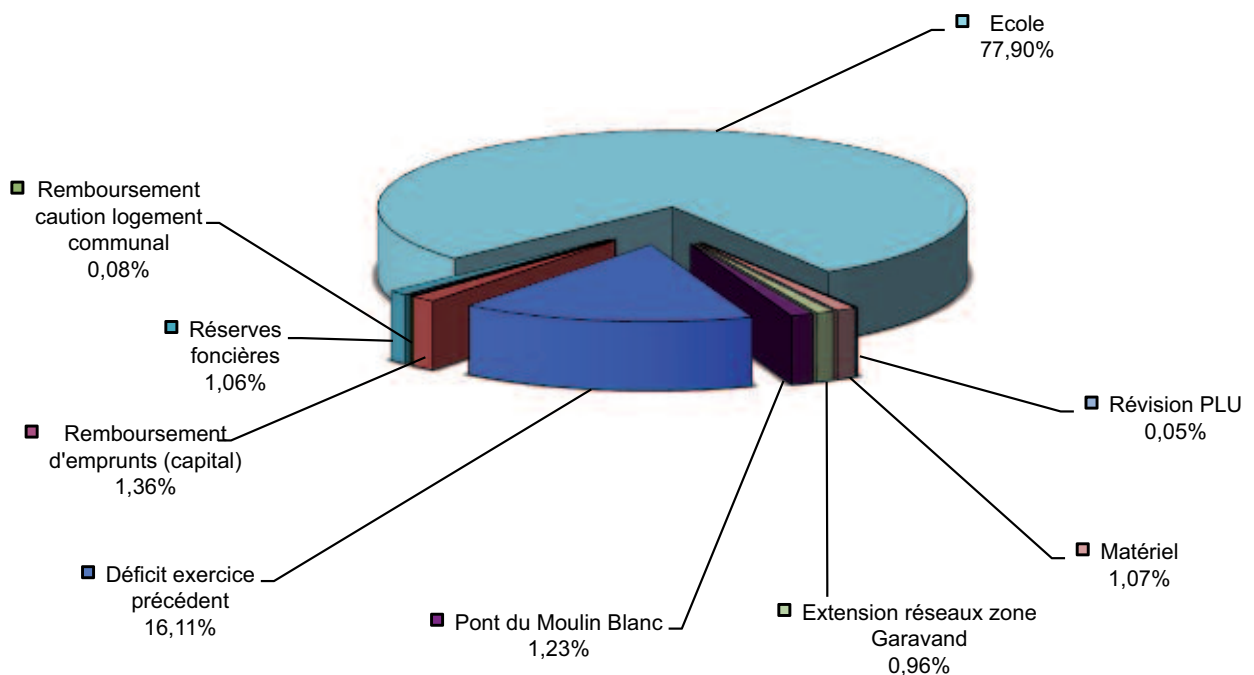
BUDGET GENERAL : REPARTITION DES DEPENSES 2011



BUDGET GENERAL : VENTILATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011

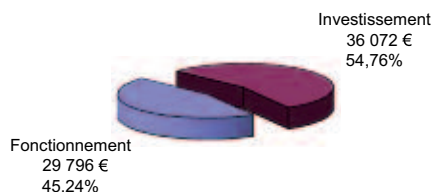


BUDGET GENERAL : VENTILATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011

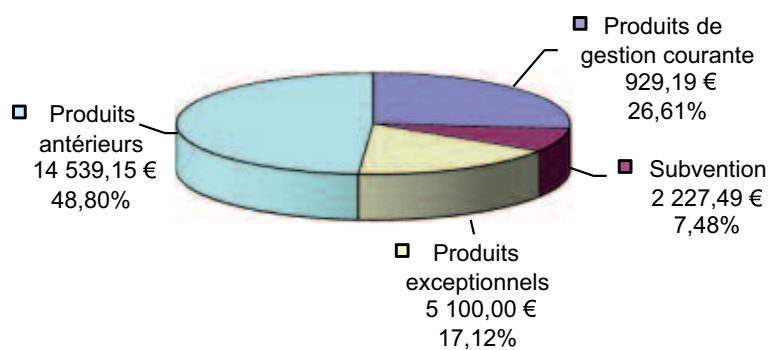


Compte administratif 2011

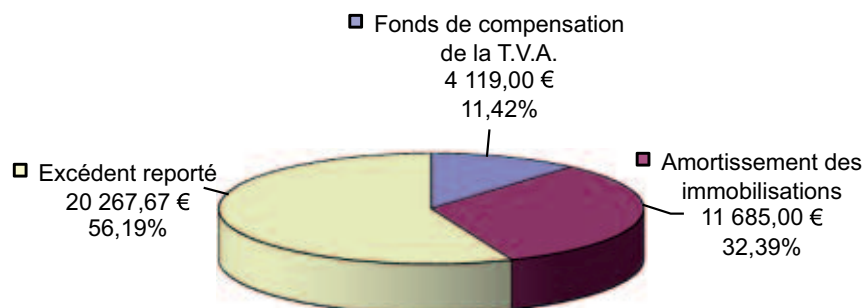
ASSAINISSEMENT : REPARTITION DES RECETTES 2011



ASSAINISSEMENT : VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011

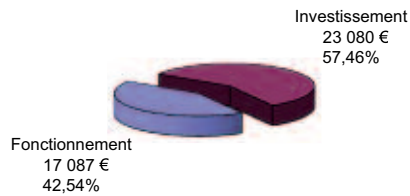


ASSAINISSEMENT : VENTILATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011

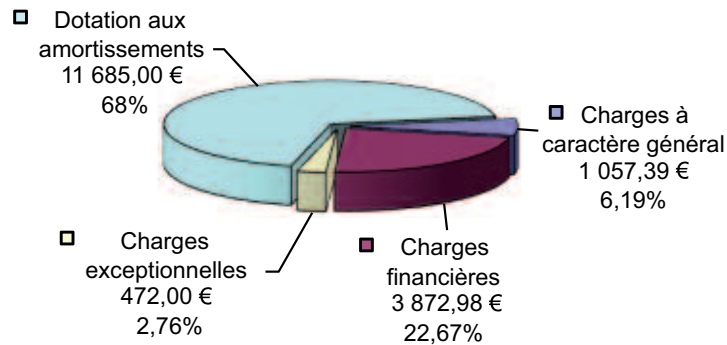


Compte administratif 2011

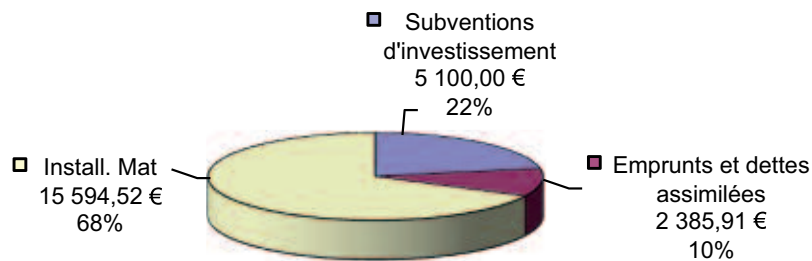
ASSAINISSEMENT : REPARTITION DES DEPENSES 2011



ASSAINISSEMENT : VENTILATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011



ASSAINISSEMENT : VENTILATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011



Affaires scolaires

Une nouvelle école pour le 21^e siècle

Notre école nouvelle
Fait l'orgueil de notre Bourg
Il n'y en a point d'aussi belle
Dans les pays d'alentour
Depuis Paris jusqu'à Bern, il faut venir
Voir ce bâtiment moderne
A Bény (trala la...)

Public, les gens des écoles
D'être avec vous sont heureux
Et chacun tiendra son rôle
Auprès des enfants studieux
Pour que chacun s'en souviennent chers amis
Chantons vive l'école nouvelle
De Bény (trala la...) »

Pierre Basset, à la vielle, a pu pousser ce couplet ajouté à la chanson de Bény, avec tous les enfants de l'école, en ce jour d'inauguration de la nouvelle école le 23 juin 2012.

Imaginer une école, l'aménager, lui donner vie, « ouvrir une école » est sans doute le geste le plus stimulant qui soit dans une équipe d'élus municipaux : c'est une nouvelle porte qui s'ouvre sur l'avenir, sans aucun doute le plus beau des projets pour une commune. Ce 23 juin 2012, l'émotion était d'autant plus rare qu'à Bény, l'école existante avait été construite en 1850. L'émotion était d'autant plus forte que la concrétisation intervenait à la fin d'un long processus et que la qualité de la réalisation s'avère être à la hauteur de

nos rêves. Vous avez pu en juger par vous-mêmes ce jour-là.

Quand on ouvre une école, on pense à l'enfant qu'on a été, aux enfants qu'on a élevé, aux enfants qui donnent la vie au village...

C'est presque sûr, vous avez tous en tête une image de votre école d'enfance. Parce que c'est fondateur, et que ce lieu est la trame sur laquelle on tisse une personnalité, sur laquelle on tresse un chemin... Il est important que la trame soit belle !

L'école de Bény est belle, elle est agréable, elle est fonctionnelle, elle est chaleureuse.

Les enseignants racontent que les premiers jours les enfants spontanément se déplaçaient doucement et parlaient à voix basse comme intimidé par le lieu, par l'ambiance... Comme si confusément, les enfants sentaient le respect nécessaire pour l'effort que la collectivité s'est imposée pour leur assurer un enseignement de qualité dans des conditions optimales.

Pour la commune cet effort d'équipement est d'autant plus important que la vitalité de notre territoire en dépend très largement.

La mobilité professionnelle des parents et leur désir d'installation dans une commune, leur confiance dans le dynamisme d'une collectivité sont en effet souvent liés à la nature des services publics élémentaires dont ils peuvent disposer, au premier rang desquels celui de l'éducation.

Pour notre municipalité, l'école reste le moteur du village, le principal facteur de dynamisme, d'intégration. Nous avons le devoir de soutenir et de moderniser notre école. Nous avons également le devoir de la défendre et de tout entreprendre pour maintenir une école de proximité dans nos petits villages ruraux.



Commissions



En 2007, à l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, il y avait 80 enfants scolarisés. En 2012, ils sont 90, et depuis 2009, Bény compte une 4^e classe.

Cette école est un élément du projet communal de territoire. Elle voit le jour après la réalisation du terrain multisports, le projet de bibliothèque, et avec la réflexion que nous avons menée sur l'aménagement et le développement de notre village. Ce projet se formalise dans le PLU qui a été soumis à enquête publique. Viendront ensuite, en cohérence, le projet d'extension du cœur de village par une opération de logements.

Une école, c'est un coût collectif : 600 m² de plancher construits, un coût de travaux de 1 100 000 € HT (dont 385 000 € de subventions) et un chantier de février 2011 à mars 2012. L'effort est important et engage la collectivité pour longtemps.

La décision de cette construction avant de s'imposer, a été précédée d'une assez longue phase de réflexion. Le bâtiment existant, certes rénové, ne répondait plus aux pratiques d'enseignement et aux exigences d'une école de 4 classes. Le constat était fait du manque de place, pas d'espace d'évolution pour les petits, pas de bureau pour la directrice et l'équipe enseignante, pas de salle pour recevoir les appuis au fonctionnement de l'école : médiateur, infirmière, psychologue....

La garderie elle, était placée dans un local mal éclairé, devenu trop petit avec la 4^e classe...

L'extension était indispensable. Fallait-il refaire une école ailleurs, les finances nous ont vite éclairés sur l'impossibilité de cette option. Il restait l'extension. La présence de bâtiments anciens de caractère, la déclivité du terrain, la nature argileuse du sol, l'optimisation de l'orientation, les contraintes étaient nombreuses. Petit à petit chaque problème a trouvé sa solution.

Mais plus qu'un coût, cette école est aussi, avant tout, un projet collectif, le résultat d'échanges et de concertation avec les usagers et acteurs de l'école : enseignants, parents, personnel municipal (ATSEM, femmes de ménage), responsable de la cantine et la directrice du centre de loisirs.

La gestation a duré un an, avec le concours d'Aimé Nicollier, chargé d'opération à la DDE. Nous avons travaillé, arbitré, pour rendre le programme de l'opération le plus fonctionnel, pour mutualiser les espaces, pour réduire les coûts de travaux, pour diminuer les charges de fonctionnement, pour optimiser la qualité d'usage.

Une école c'est aussi un projet architectural, nous avons choisi, au milieu d'autres prétendants, Jean-François Wolff, architecte à Annecy. C'est une réussite architecturale, chacun a pu constater que les locaux sont clairs, spacieux et agréables.

La construction d'une école, c'est donc une histoire d'hommes et de femmes dont on peut souligner les compétences et le professionnalisme. Du maçon au charpentier, du terrassier au technicien des différents bureaux d'études, du carreleur au plaquiste, du plombier à l'électricien, du peintre au menuisier, on peut dire pour l'école de Bény, que tous ont œuvré avec le souci du détail et du travail bien fait, mettant tout leur savoir-faire dans cette construction, sous le regard bienveillant de Rémi Andresen de l'Atelier Wolff.

Le parti pris architectural respecte l'environnement, avec la part belle réservée à l'éclairage naturel des salles, le choix des matériaux tels que le bois. L'isolation est renforcée, le bâtiment est très étanche à l'air. Nous avons voulu la mise en place d'une pompe à chaleur desservant l'ensemble de l'école, la chaudière gaz existante ne venant qu'en relais dans les moments de température très basse. L'association Hélianthe nous a accompagnés sur les choix techniques tout au long du projet de ce bâtiment dont les performances sont, à bien des égards, exemplaires.

Commissions

La nouvelle équipe municipale arrivée en 2008 a tout de suite souhaité que ce nouvel équipement scolaire, qui représente le projet du mandat, soit respectueux des enjeux du développement durable: sobre en énergie et en eau, architecture bois, qualité de l'ambiance intérieure (acoustique et lumière naturelle), favorable aux déplacements doux (marche, vélo)... C'est donc dans cet esprit que l'architecte a été choisi et le projet conçu.

Pour la commune il ne s'agissait pas tant de respecter la réglementation thermique 2012 que de disposer d'un bâtiment réellement économe en énergie pour limiter les coûts de fonctionnement dans la perspective d'un renchérissement du coût de l'énergie.

Toutes les analyses montrent que l'économie d'énergie n'est pas qu'une question d'équipement ou de conception des bâtiments. Encore faut-il savoir adapter le bon comportement aux nouvelles techniques qui permettent la sobriété énergétique. Il y a donc un enjeu de formation des usagers de ces bâtiments aux moyens de chauffage, de ventilation, d'éclairage, etc

Cette nécessaire implication des occupants du bâtiment oblige à une sensibilisation efficace. Nous allons donc mettre en place des comptages et une évaluation des consommations.

Notre bâtiment d'école sera un bon exemple pour montrer les économies qu'on peut réaliser dans un contexte d'énergie chère et de lutte contre le changement climatique.

Mais, que seraient ces murs sans l'investissement des équipes éducatives ? Que serait l'école sans enseignants ? « Il n'est de richesse que d'hommes ». Chacun d'entre nous garde le souvenir de ses années d'écolier. Et on oublie rarement la figure de celui ou de celle qui nous a appris les fondamentaux.



A Bény, nous avons la chance de travailler avec une équipe enseignante jeune et dynamique. Le devoir de la municipalité est de lui donner les moyens d'exercer son activité dans les meilleures conditions possibles, et ainsi de lui donner envie de rester et de s'investir dans notre commune.

Au-delà de la famille et de la commune, la nation a besoin d'une école performante, d'une école publique, gratuite, laïque, pour que les enfants apprennent le respect plutôt que la haine, la fraternité plutôt que la peur. Car la question de l'École est décisive. Sans cela, il n'y a pas de société de progrès, de société solidaire, de société responsable, de société fraternelle.

Parce que le ciment de la cohésion se bâtit à l'école et que les liens tissés dans l'enfance et l'adolescence sont les plus solides, il paraît très important de ne pas séparer dès l'enfance les enfants d'un même village. Nous avons la chance d'avoir une seule école, faisons en sorte qu'elle soit l'école de tous.



Commissions

Bâtiments

La microfibre est adoptée pour la propreté des locaux communaux !

Six employés communaux se répartissent le nettoyage des espaces à entretenir, qu'il s'agisse de salles de classes, cantine scolaire, dortoir, sanitaires, bureaux, médiathèque, centre de loisirs, cuisine... et les multiples utilisateurs attendent toujours un espace propre.

Aussi, avec l'augmentation des surfaces à entretenir, le conseil municipal a souhaité s'adjoindre les compétences d'un spécialiste en propreté, afin de définir les temps de travail à allouer suivant les types de surfaces à entretenir, leurs fréquences, les techniques afin de rationaliser et optimiser cette prestation de nettoyage.

Cette étude a également permis à tous nos employés communaux de suivre une formation de 2 jours reprenant la connaissance des produits, du matériel, des supports à entretenir, l'organisation optimale, les techniques à utiliser et surtout les postures de travail adéquates.

Très satisfaits de cette formation, l'ensemble de nos employés vient d'être doté de nouveaux matériels afin de travailler avec plus de facilité et d'efficacité. Le nouveau matériel utilisé est en microfibre, avec des balais possédant un manche ergonomique afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Chacun de nous étant sensible à un environnement propre, il ne tient qu'à nous d'en être les respectueux utilisateurs !



Communication

Le travail réalisé par cette commission est identique à celui de l'année dernière. La communication est un art difficile. Ce n'est pas tant la difficulté de l'art qui rend les choses difficiles mais plutôt le manque de temps consacré à cette activité. Les élus sont absorbés par la réalisation des projets engagés depuis le début du mandat et n'ont plus de temps à consacrer prioritairement à ce dossier. Le site Internet, annoncé depuis 2008, n'a toujours pas vu le jour.

Les élus se sont engagés aux côtés du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain dans le cadre du déploiement de la fibre optique afin d'en faire un atout essentiel pour le développement de la commune et ainsi offrir aux habitants, actuels et futurs, un accès aisé à l'information et à la communication. La desserte

des habitations se fera ultérieurement en fonction des financements que pourra obtenir le syndicat.

La commission regrette fréquemment de n'avoir aucun retour lors de la publication d'un numéro de "la Plume de Bény" ou du bulletin municipal annuel. Conscients de l'importance de la mise à disposition nécessaire d'information à laquelle vous avez légitimement droit de la part des élus qui vous représentent, nous pensons qu'il n'en est pas moins primordial que la communication soit à double sens. C'est pourquoi il sera rapidement nécessaire d'ouvrir un espace supplémentaire pour vous permettre de vous exprimer et/ou de réagir à une publication ou à des orientations. C'est tout l'enjeu d'une communication efficace pour l'exercice d'un mandat.

Commissions

Environnement

Pour renforcer l'utilisation du bois, Bény signe la Charte du bois

Plusieurs résolutions européennes et nationales engagent les collectivités locales à promouvoir l'utilisation du bois, ressource renouvelable. Ces collectivités utilisent généralement le bois pour l'aménagement des constructions, des espaces publics, et pour l'énergie. En outre les collectivités doivent se montrer exemplaires dans la lutte contre l'accroissement de l'effet de serre et la préservation de l'environnement.

Le bois a des qualités intrinsèques utiles dans la construction, en particulier sa fonction isolante génératrice d'économie d'énergie. Il est avéré que l'utilisation d'un m³ de bois permet de stocker environ une tonne de CO₂.

De plus, l'impact économique des filières matériau et énergie du bois maintient et crée des emplois non délocalisables.

A l'initiative de l'interprofessionnelle du bois (FIB) et du Conseil Général, la commune de Bény a pris une délibération pour signer la « Charte du bois » ce 25 octobre 2012 à Villard les Dombes. Il s'agit pour la commune de Bény :

- ▶ d'encourager l'utilisation du bois matériau,
- ▶ de promouvoir et développer le bois énergie,
- ▶ d'utiliser du bois issu de forêts gérées durablement et à cette fin.

Pour mémoire, on peut rappeler que l'école, soit 600 m² de construction neuve, a été réalisée en architecture bois.

De plus, Bény a planté 5 km de haies pour assurer le bois énergie de demain.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cet engagement dans la Charte du bois, la commune de Bény continuera à se préoccuper de l'usage renforcé du bois dans sa commande publique.



Commission urbanisme

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme et du schéma d'assainissement touche à sa fin avec l'enquête publique conduite en cette fin d'année 2012. Ces documents deviendront opposables en mars et les nouvelles règles se substitueront à celles de l'ancien Plan Local d'Urbanisme approuvé en mai 2005.

C'est un chantier de 4 années qui arrive à son terme avec un travail considérable réalisé par les élus à partir d'un diagnostic initial fouillé et d'un projet de développement et d'aménagement durable ambitieux. Accompagnés par un bureau d'étude très au fait des problématiques d'urbanisme et d'aménagement, nous avons pu mener à bien ce travail qui inscrit la commune dans l'exemplarité au regard de la réglementation et de l'intérêt général.

Notre commune va pouvoir se développer sereinement et raisonnablement sur la base d'une ouverture à l'urbanisation maîtrisée dans un environnement rural, patrimonial et paysager préservé, le tout dans le respect des directives et orientations supra communales. Ces documents sont la base de la mise en œuvre d'un projet d'avenir pour une commune dynamique. Le maintien et le développement de l'activité existante n'ont pas été oubliés ; l'agriculture, économie communale essentielle, est préservée. Les constructions nouvelles, toujours perturbantes pour l'agriculture ont été interdites dans les hameaux. Les zones d'urbanisation futures, consommatrices d'espaces agricoles ont été réduites de moitié. Toutes les possibilités de diversification de l'activité agricole ont été autorisées dans le règlement : atelier de transformation, espace de vente directe,

Commissions

création de gîtes... Les zones d'activités, elles, sont raisonnablement confortées à proximité des axes routiers principaux.

Il est toujours délicat pour des élus d'élaborer un document qui devra vivre pendant plus 10 ans. D'autant plus que le développement d'une commune ne dépend pas que de la volonté d'élus mais qu'il est impacté par les situations socio-économiques qu'ils ne maîtrisent pas. Nous l'avons constaté avec le précédent document d'urbanisme.

Quoiqu'il en soit, nous sommes satisfaits du travail accompli sur ce dossier. En tant que responsable de la commission, je tiens à féliciter et à vivement remercier toutes les personnes qui se sont investies pour mener à bien cette mission au service de la commune.



Commission Loisirs Culture

La bibliothèque municipale devient « médiathèque » et s'installe dans l'école

Le samedi 24 novembre 2012, le village a inauguré sa nouvelle médiathèque en présence de Rachel Mazuir, président du Conseil Général, Jean-Paul Rodet, vice-président du Conseil Général à la culture et aux sports, de Jacques Berthou, sénateur et de Xavier Breton, député. Pour ceux qui ont fréquenté la bibliothèque dans la petite pièce près du local pompier, c'est une page qui se tourne résolument.

La municipalité a voulu profiter de l'espace libéré par le déménagement de la classe des «petits» dans la nouvelle école pour intégrer la médiathèque dans l'école. Ce regroupement des services publics à la population devrait susciter un accroissement de l'usage de ce lieu.

Tout a été conçu pour que cet espace soit attractif : un nouveau mobilier, une ambiance de clarté et de douceur, des espaces de lecture différenciés enfants/adultes, une diversité des ouvrages accessibles (magazines, albums enfants, bandes dessinées, revues, romans, documentaires, CD, DVD, etc...), un nombre d'ouvrages augmenté grâce à la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Le fonds d'ouvrages a été informatisé pour simplifier les modalités de prêt et moderniser la

gestion du fonds. L'équipe des bénévoles, emmenée par Maryse Laissard, a approuvé cet objectif et s'est mobilisée pendant 3 mois pour trier les ouvrages, les encoder, les couvrir... Cela a représenté un effort important dont chacun est fier désormais puisqu'il facilite les emprunts, et le renouvellement du fonds.

Cette médiathèque a été développée pour faire de cet espace un lieu de rencontre et d'animation du village, un lieu d'animation culturelle. Pour cela il faut éveiller l'envie de toutes les strates de la population. On sait que les seniors sont les plus grands lecteurs et il s'agit qu'ils continuent à trouver ce qu'ils aiment et découvrir de nouveaux ouvrages. Mais l'objectif est aussi de pouvoir capter l'attention des adolescents qui, après un usage dense des livres en primaire, se complaisent souvent dans le rejet de la lecture une fois arrivés au collège. C'est pourquoi la médiathèque se dote d'outils numériques qui correspondent aux pratiques des jeunes : un accès gratuit à internet, le visionnage de DVD, et la possibilité de s'acclimater aux fonctionnalités de liseuses électroniques. La médiathèque de Bénay sera la première dans l'Ain à se doter de cet objet qui présente de nombreux intérêts pour ceux qui veulent faire évoluer leurs pratiques de lecture : faible encombrement, changement de livre aisé selon l'humeur, pas besoin de marque page, dictionnaire intégré, choix de la taille des caractères, économie de papier, prix moins cher....

A peine ouverte, les commentaires des usagers sur cette nouvelle médiathèque, ouverte 2 fois par semaine, sont tous enthousiastes. La municipalité espère que ce bel espace suscitera des renforts de l'équipe de bénévoles, notamment des hommes pour renforcer la diversité des approches et des besoins.

Longue vie à la médiathèque !



Commissions

Commission Voirie Sécurité routière

Le montant attribué en investissement à la commune pour l'année 2012 par la communauté de communes (qui a la compétence voirie goudronnée) est de 58 388 €. Cela nous a permis de réaliser 1 100 m d'enrobé au lieu dit La Vavre, de traiter en émulsion bi-couches les élargissements de voirie à Vacon et Fraidègue, et d'entretenir quelques autres secteurs. Cette enveloppe est complétée de 15 620 € pour le fonctionnement (personnel, matériel et entretien). Élargissement sur 240 m à Vacon, 4 tonnes d'enrobé à froid pour colmater les « nids de poules » et les bordures de route font partie de cette enveloppe. Un montant important a été consacré à la sécurité piétonne avec la création d'un chemin piétonnier du centre village au terrain de sport : 1^{re} partie cette année avec busage et remblaiement ; 2^e partie en 2013 avec pose de barrières de protection et émulsion.

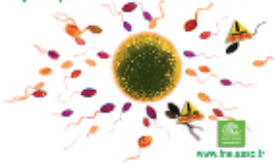
Pour information, il passe en moyenne dans le village de Béný 430 véhicules par jour.

Nous avons également fait un effort particulier sur l'entretien des chemins non goudronnés avec plus de 150 tonnes de concassé réparties entre les chemins de Garavand, de la Grange Bonnet et des Pierres.



En application des objectifs du plan national Ecophyto 2018, la commune a souhaité réduire son utilisation de désherbants chimiques pour l'entretien de la voirie et des espaces publics. Le volume utilisé par les employés communaux a diminué de 35 % depuis 2009 et quelques centaines d'euros économisés...

Parce que les pesticides ne tuent pas que les mauvaises herbes...



En effet, dans un rapport sénatorial d'octobre 2012, le constat est sans appel, les pesticides sont dangereux. Au-delà des effets allergisants, dermatologiques, respiratoires et de troubles neurologiques, de nombreux produits phytosanitaires sont suspectés d'être des perturbateurs endocriniens, dont la nocivité est démontrée depuis au moins dix ans.

En février 2012, pour la première fois en France, la société Monsanto était condamnée pour avoir intoxiqué un agriculteur, Paul François, un céréalier charentais de 48 ans.

La France est aujourd'hui le troisième plus gros consommateur de pesticides au monde.

En cette fin d'année, le chantier d'embellissement du village est lancé. Avec l'arrivée de la fibre optique, et plus précisément du passage en tranchée de l'artère principale qui traverse le village, la commune a saisi l'opportunité d'enfouir dans une tranchée commune tous ses réseaux électriques et téléphoniques. En 12 mois (octobre 2011 octobre 2012), grâce à la bonne gestion du dossier de l'école, et à des aides conséquentes du SleA, le conseil municipal a étudié et approuvé la proposition.

L'enfouissement des réseaux électriques, France télécom et éclairages publics va modifier l'aspect visuel du village, et apporter une meilleure qualité de desserte. Il va nous permettre également de poursuivre la sécurisation et l'aménagement du bourg.



Centre communal d'action sociale

62 convives se sont réunis à la salle Garavand le samedi 08 septembre 2012 pour le traditionnel repas offert par le CCAS. Lors de son allocution de bienvenue, le maire Georges Rodet a salué la présence des « petits nouveaux » : Marie Thérèse Basset, Annie Chaussat, Denise Guillermin, André Chaussat et Maugé Cezette. La bonne humeur a régné tout au long du délicieux repas préparé par le restaurant « La Mère Moissonnier ». L'animation de Jo Garlet fut très appréciée des nombreux danseurs et



chanteurs de l'assemblée. Nous avons pu cette année encore, applaudir les talents de chacun. Tous les membres du CCAS ont été ravis d'organiser cette belle journée conviviale et chaleureuse. Quant aux absents de plus de 75 ans, ils ont reçu de jolis colis de Noël décorés par les enfants du centre de loisirs, lors des visites des membres du CCAS en décembre.

Groupement paroissial

Ce 9 septembre 2012, la paroisse, toujours « groupement paroissial Marboz-Bény-Pirajoux », a participé au forum et dans l'après-midi, quelques membres ont assisté à l'installation de notre nouvel évêque Monseigneur Pascal ROLAND à la cathédrale de Bourg-en-Bresse.

Mais la grande surprise fut l'annonce du départ du Père Cyril et cette annonce en a affecté plus d'un d'entre nous.

Pour l'instant, il n'y a plus de prêtre résident à Marboz. C'est le père Marc Gadiolet, ancien curé des paroisses du Revermont et de la vallée du Suran qui viendra célébrer la messe dominicale « chez nous », le 1er dimanche du mois, et assurera les baptêmes. Pour les autres services, le père Didier (Saint-Etienne-du-Bois) en aura la charge.

La rentrée du caté s'est faite avec une vingtaine d'enfants du CE1 au CM2 les mardis et jeudis après la classe avec Annie-Claude et la présence d'un parent. Les 6^{es} vont à Marboz le samedi matin.

Pour la troisième année, pendant le carême, la catéchèse a participé à l'opération « Bouchons » – 603 kg récoltés pour l'ensemble ! Une petite question : combien de bouchons faut-il pour obtenir 1 kg ?

La Saint-Vincent, fête du patron de notre paroisse,

aura bien lieu à la date prévue, avec la participation des pompiers comme d'habitude.

Connaissez-vous aussi « Nos Villages », le journal bimestriel qui relate la vie de nos paroisses et d'autres articles qui dépassent un peu nos frontières locales (8 € l'abonnement, renseignements auprès de Marie-Claude PANCHOT). Et comme l'an passé, nous faisons appel aux bonnes volontés pour l'entretien de notre église. Bien qu'ayant peu de célébrations, nous tenons à garder ce lieu accueillant.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la cure de Marboz ; permanence les lundis, vendredis et samedis de 10h à 12h, téléphone : 04.74.51.00.45 ou au responsable noté dans le bulletin.



Compagnie des sapeurs pompiers

En 2012 l'effectif de la compagnie est restée stable, Alisson MARGUIN a du nous quitter pour cause de changement de domicile et nous avons enregistré avec beaucoup d'enthousiasme l'arrivée de Michel MARTINEZ. Ce dernier ne découvre pas vraiment la fonction de sapeur pompier car il a effectué son service militaire dans les marins pompiers de Marseille, il y a quelques années.

Deux départs à la retraite sont toutefois prévus au 1^{er} janvier 2013 et nous avons besoin, afin de maintenir un effectif raisonnable de les remplacer au plus vite.

L'adjudant chef Yves MORAND s'est vu décerné cette année la médaille d'or pour 30 ans de service et le caporal chef Jean Pierre MAYER la médaille des 20 ans.

Messieurs Grégory SEREUSE et Sylvain CHARASSE ont été nommés sergent après avoir suivi avec succès le stage de chef d'agrès incendie.

Côté matériel

La Municipalité a financé l'achat de 120 m de tuyau, d'une tenue complète pour notre recrue, d'un lot de sauvetage et de 4 pantalons d'intervention.

L'Amicale a permis à la compagnie de se doter de bas volets, d'un aspirateur de mucosités, d'électrodes pour le défibrillateur, d'un détecteur de CO et d'une chasuble pour un montant total avoisinant les 3000€.

Nous avons organisé au printemps une matinée démonstration et sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur automatique désormais disponible à l'entrée de la salle Garavand. Cette matinée n'a pas obtenu le succès escompté.

Nous rappelons à nos plus jeunes habitants qu'une section Jeune Sapeur Pompier est ouverte sur le canton à partir de 12 ans.

Bény accueillera en mars 2013 le parcours sportif cantonal.

Interventions

32 interventions :
14 secours à personnes,
2 protections de biens,
4 nids de guêpes,
2 recyclages,
10 manœuvres.



Inauguration de l'école

Le 23 juin 2012





Inauguration de la médiathèque

Le 24 novembre 2012





Associations

Nos Associations

A CORPS DONS	Présidente :	Maryse LAISSARD	☎ 04 74 51 00 70
AMICALE DONNEURS DE SANG BENY MARBOZ	Présidente :	Véronique PIROUX	☎ 06 29 80 25 24
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Président :	Gilbert ROBIN	☎ 04 74 51 02 10
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Président :	Arnaud GENEVOIS	☎ 06 16 12 52 23 ☎ 04 74 51 07 69
ATELIER DE LA DANSE	Présidente :	Bénédicte SEVE	☎ 04 74 51 09 47 ☎ 06 36 69 51 11
BENY ENVIRONNEMENT	Président :	Patrick MORAND	☎ 04 74 30 55 92
BIBLIOTHEQUE	Responsable :	Maryse LAISSARD	☎ 04 74 51 00 70
CLUB DES RETRAITES	Présidente :	Andrée PONCET	☎ 04 74 30 54 02
CHANTONS SOUS LA PLUIE	Président :	Hervé BUFFET	☎ 06 26 29 14 19
COMITE DES FETES	Co-Présidents :	Julie CORDIER Emmanuel BONNET	☎ 06 22 43 61 34 ☎ 04 74 51 09 17
	Informatique :	Yvette CEZETTE	☎ 04 74 51 01 39
COMITE DU FLEURISSEMENT	Président :	Bruno BUIRON	☎ 04 74 42 05 69
COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS	Chef de corps :	Sylvain CHARASSE	☎ 04 74 51 07 01
FASILA'GYM	Présidente :	Marie-Thérèse BAVOUX	☎ 04 74 51 07 82
FNACA ANCIENS AFN	Président :	Gabriel CHAUSSAT	☎ 04 74 51 02 34
GROUPEMENT PAROISSIAL MARBOZ BENY PIRAJOUX	Responsable :	Madeleine LAURENT	☎ 04 74 51 05 52
LES AMIS DU RUGBY	Président :	Vincent DESMASRIS	☎ 06 14 73 20 49
RETRAITE SPORTIVE	Présidente :	Renée NALLET	☎ 04 74 51 02 50
RUGBY CLUB BENY	Président :	Denis BILLOUD	☎ 06 08 57 57 02
ACCA - SOCIETE DE CHASSE	Président :	Régis BUARD	☎ 04 74 51 01 22
AAPPMA - SOCIETE DE PECHE	Président :	Gérard BABAD	☎ 04 74 42 03 70
SOU DES ECOLES	Présidente :	Sandrine RABOURDIN	☎ 04 74 45 34 07
TOONES PRODUCTION	Président :	Julien GAILLOT Stéphanie MASSON	☎ 04 74 42 33 47

Associations

A Corps Dons



2002...

Gilbert Laissard, alors Maire de Bénvy, apprend qu'il est atteint d'une leucémie myéloïde aigüe. En l'absence de traitement, cette maladie peut très rapidement mettre en jeu la vie du patient. Gilbert va devoir subir plusieurs chimiothérapies pour détruire les cellules leucémiques. Mais ce traitement détruit également les cellules normales de la moelle et du sang, c'est pourquoi il est administré en milieu stérile, à l'hôpital Edouard Herriot à Lyon.

Pour que Gilbert puisse continuer à travailler avec l'équipe municipale, son entourage lui achète un ordinateur portable.

Quand il se rend en consultation à Lyon, Gilbert rencontre régulièrement des personnes qu'il connaît, mais dont il ne savait pas qu'elles étaient malades...

Pendant toute la durée des soins, un formidable élan de solidarité soutient Gilbert et ses proches. Quand après une période de rémission, Gilbert rechute, il faut envisager une greffe de moelle osseuse. Dans l'entourage de Gilbert, beaucoup de gens demandent de quelle manière ils peuvent être candidats à un don de moelle osseuse. Les pompiers de Bénvy organisent une soirée d'information en partenariat avec France ADOT 01, qui rencontre un franc succès. Les participants reconnaissent qu'ils sont mal informés, qu'il n'est pas forcément facile d'aller chercher l'information.

Enfin Gilbert est appelé : les médecins ont trouvé sur le fichier international un donneur compatible. Pour les malades qui n'ont pas de donneur compatible dans leur famille (75 % des cas), il est fait appel à des donneurs inscrits sur fichiers. Créé il y a plus de 25 ans, à l'initiative du Professeur Jean DAUSSET (prix Nobel, pour la découverte du typage HLA), le fichier national des donneurs volontaires de moelle osseuse et de CSH est géré par l'Agence de Biomédecine. Ce registre français contient les coordonnées et cartes d'identités tissulaires d'environ 200 000 donneurs volontaires. Au fil des ans, le fichier français est devenu « la lanterne rouge » en nombre de donneurs par habitant, ce qui en fait l'un des plus faibles des pays industrialisés. Depuis plusieurs années, trois greffons sur quatre utilisés pour faire les greffes de CSH dans notre pays, proviennent de donneurs inscrits sur les fichiers étrangers.

Après la greffe de moelle, Gilbert développe la maladie du greffon contre l'hôte. A ce moment là, cette maladie est souvent mortelle, et Gilbert décède le 21 août 2004.

Depuis 2005, A Corps Dons existe pour mieux informer sur les différents types de dons, aider la recherche médicale, mettre en lien les patients et les associations, améliorer le confort des patients.

... 2012

Le service hématologie du Professeur Michallet a déménagé à l'hôpital Lyon Sud.

Nous l'avons rencontrée à l'occasion de la remise d'un chèque pour l'association ARCHE.

Le confort des patients en milieu stérile s'est considérablement amélioré, chaque chambre est désormais équipée d'un ordinateur.

La recherche avance, notamment grâce aux greffes par sang de cordon. De plus en plus de maternités sont équipées pour le prélèvement et la conservation des cordons ombilicaux.

Cependant, le nombre de donneurs volontaires inscrits sur le fichier national évolue peu.

Les actions 2012 :

- ◆ Soutien d'associations partenaires :
 - remise de 2200 € à l'association ARCHE, 400 € à l'Association de Soutien aux Soins Palliatifs de Bourg-en-Bresse, 400 € à l'association Wegener Info et autres vascularites.
 - participation aux assemblées générales, aux manifestations (Virades de l'Espoir...)
2 mars : Assemblée générale et **forum d'information et d'échanges**. Plusieurs responsables d'associations ont répondu à notre appel et ont présenté leurs activités et projets. Des personnes greffées ont également témoigné de leur expérience.
- ◆ 28 avril : **tournoi de beach-rugby et plateaux-repas**. Un succès grandissant pour cette manifestation, avec une météo toujours clémente. Merci à tous les participants.

Une belle soirée dans la salle Garavand grâce à nos partenaires associatifs



Le professeur Michallet entourée de M. Pinvidic et de Maryse Laissard



La présidente récompense l'équipe du Dancefloor du Bonheur

Dates à retenir pour 2013 :

- Forum et assemblée générale **vendredi 22 février 2013 à 20h30**
- Tournoi de beach-rugby et plateaux-repas *(sur place ou à emporter)* **samedi 20 avril 2013**

Contact

- Maryse LAISSARD, Présidente
04 74 51 00 70
- Pierre CHAVE, Vice-président
04 74 30 57 07

Associations



Amicale des Donneurs de sang



A Marboz :

- lundi 7 janvier 2013 de 15h30 à 18h30
- vendredi 5 avril 2013 de 15h30 à 18h30
- vendredi 21 juin 2013 de 15h30 à 18h30
- vendredi 13 septembre 2013 de 15h30 à 18h30
- lundi 9 décembre 2013 de 15h30 à 18h30

L'amicale proposera cette année 5 prélèvements. C'est le signe sans doute de la bonne santé de l'amicale et une excuse en moins pour ne pas venir donner son sang !

Les **espaces d'accueil** pour les enfants connaissent un franc succès. Cette initiative se poursuit afin de permettre à leurs parents de donner leur sang en toute sérénité.



A Bény :

Les collectes n'ont plus lieu sur la commune de Bény. Nous comptons sur la fidélité des Donneurs de Sang de Bény et nous les attendons à Marboz, unique point de collecte de l'amicale depuis 2008.

Depuis 2 ans, l'amicale semble reprendre un souffle nouveau au niveau des dons. En effet, cette année comptabilise 272 donneurs (dont 10 nouveaux) contre 252 donneurs en 2011. Votre mobilisation doit se maintenir pour pallier aux besoins quotidiens en produits sanguins.

La fête des gaufres

Comme chaque année au mois de mars, l'amicale donne rendez-vous aux gourmands qui apprécient les crêpes et les gaufres à base de farine de sarrasin cuites au feu de bois. Cette année encore, les Donneurs de Sang Bénévoles vous attendent les **16 et 17 mars 2013** au stade communal de Bény.

L'amicale a vu une baisse de fréquentation des visiteurs l'année dernière. Les bénéfices des deux jours étant utilisés pour la promotion du Don de Sang Bénévole, nous espérons vous trouver plus nombreux autour d'une bonne table.



Au forum des associations de la commune

Pour la deuxième année consécutive, l'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Marboz-Bény a tenu un stand d'informations. L'objectif des bénévoles est de rencontrer la population locale et de recruter de nouveaux donneurs de Sang. C'est l'occasion aussi de faire connaître l'association et de permettre à des habitants de rejoindre l'équipe en

place afin de poursuivre au mieux les activités de l'amicale dans le cadre de la promotion du Don de Sang Bénévole.



Une éthique à défendre

En novembre 2011, l'amicale a répondu à l'appel de l'Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévole de l'Ain pour venir défendre, devant les grilles de la préfecture, l'éthique du Don de Sang. En effet, devant la menace d'un laboratoire d'acheter du plasma rémunéré à l'étranger, le Comité Régional Rhône Alpes des Donneurs de Sang Bénévoles avait su tirer la sonnette d'alarme. Sur le département, nous avons su réagir très vite et faire savoir notre volonté indéfectible de défendre les fondements du Don de Sang en France : **le bénévolat, l'anonymat et le non profit**. Notre rôle est de recruter et fidéliser les donneurs de sang. Notre pays est autosuffisant et ce, grâce au maillage constitué par les amicales.



Dire "MERCI"

L'amicale a décidé de mettre en avant les donateurs bénévoles et de leur dire **merci** tout simplement. C'est pourquoi nous avons invité les donateurs

de l'amicale à une **soirée D'HONNEUR** à l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang du 14 juin. Une cérémonie mettant à l'honneur les donateurs émérites du département de l'Ain avait également lieu dans les salons du Conseil Général. Lors de son Assemblée Générale du vendredi 5 octobre, l'amicale rappelait que Gérard Rochet et Christian Marguin faisaient partie de ces donateurs émérites et qu'ils savaient donner de leur temps depuis déjà beaucoup d'années. L'amicale remettait également traditionnellement des diplômes aux donateurs pour un nombre de dons allant de 25 à 100. Ces diplômes sont l'expression d'une reconnaissance et des remerciements de ceux qui bénéficient des précieux liquides pour vivre.



Amicale des Sapeurs Pompiers

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bény est heureuse de vous conter les moments forts de cette année 2012

Notre traditionnel banquet de la St Vincent qui s'est déroulé le 22 janvier dans la convivialité et la bonne humeur habituelle, animation et ambiance assurées par notre fidèle disc-jockey Franck Guy. L'équipe d'organisation a encore déployé cette année nombre de sketches et mises en scènes pour une fois de plus graver dans les mémoires ce banquet 2012. Rendez-vous est pris le 20 janvier avec une nouvelle équipe d'organisation.

Le samedi 28 avril a été l'occasion de participer au tournoi de Beach-rugby organisé par l'association «A Corps Dons» et de répondre présent à l'invitation de leur dynamique présidente Maryse Laissard. Une journée fort agréable malgré notre modeste niveau de rugby et le renfort bienvenu de quelques pompiers de Marboz. Dans l'esprit, cette journée correspond à des valeurs communes et semblables entre A Corps Dons et les Pompiers : dévouement, don de soi, services à la population.

Le dimanche 13 mai au matin a permis à 2 pompiers de donner un coup de main au Comité des Fêtes à l'occasion de la vogue annuelle. Nous ne manquerons pas de soutenir et donner un peu de notre temps à la prochaine édition de cette fête annuelle.

Le dimanche 1^{er} juillet a eu lieu la 34^e Fête du Poulet de Bresse. Eh oui, déjà 34 ans que les pompiers de Bény mettent à l'honneur le fleuron de la Bresse. Fête qui a connu un succès relatif avec 510 repas servis à cette édition, dû, comme tout le monde a pu le constater à une météo catastrophique.

Cette année encore, les soldats du feu avaient déployé une animation conséquente, le groupe «Les Kamarocks» qui nous ont fait découvrir ou redécouvrir des titres des années 60, du rock, de la country et du blues ; la Bandas « Les Bricolos » a déambulé sous les chapiteaux avec leurs instruments et leur bonne humeur communicative ; une petite touche britannique ensuite avec notre joueur de cornemuse, en kilt écossais traditionnel avec comme le veut la tradition, l'absence de caleçon ! Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir cette année le Comice agricole de la Bresse avec leur concours de bovins, perturbé également par un déluge de pluie.

Les mauvaises conditions météo nous ont obligés à annuler la prestation de Hervé et Keiko, duo de danseurs « Chantons sous la pluie », le concours du meilleur mangeur de poulet, ainsi qu'une démonstration de sauvetage en excavation des Pompiers de Marboz.

34^e Fête du Poulet qui ne pouvait se dérouler sans le dévouement et le travail de nos 50 bénévoles envers lesquels nous envoyons de vifs remerciements. Egalement merci à nos nombreux partenaires logistiques.

Nous tenons à rappeler à tous, qu'une partie du bénéfice de cette journée est investie dans l'achat de matériel de lutte contre l'incendie, de matériel de secours à victime, dans l'équipement et la protection des Sapeurs Pompiers.

Rendez-vous est pris l'année prochaine pour la 35^e édition qui aura lieu le 7 juillet 2013 avec, nous l'espérons, une météo plus favorable.

La journée du 15 août a permis de nous retrouver pour une journée détente au plan d'eau de Mépillat à St Nizier le Bouchoux, entre pompiers et retraités. Bonne humeur et ambiance étaient au rendez-vous. Un remerciement tout particulier à Mesdames Berthet, Bouvard et Venet pour leur présence qui nous a grandement fait plaisir. Merci également à Monsieur Chêne de St Nizier pour sa disponibilité et son appui logistique, notamment l'indispensable barbecue... A l'unanimité, journée à renouveler.

Le samedi 6 octobre, était consacré à la soirée des bénévoles de la 34^e Fête du Poulet. Cette manifestation n'aurait pu se dérouler sans leur travail et leur dévouement malgré des conditions difficiles cette année. Merci aux 2 pompiers à qui nous avons confié l'organisation de cet apéritif : Tania et Bernard. Merci également à Frédéric qui nous a gentiment préparé les pizzas, quiches, ... qui nous sommes certains ont ravi tous les invités.

Investissement 2012 : 500 chaises, 1 chapiteau 8m x 6m.



Associations

Les Amis du Rugby Bény-Villemotier

L'association des amis du rugby Bény-Villemotier a eu 30 ans cette année !

30 ans de rigolade, de fêtes, de rugby champêtre avec ses victoires et ses défaites, ses grands chlems lors des tournois des clochers, ses joueurs découverts, 30 années d'amitié, de convivialité, de partage, 30 années de barbecue, de festivité, de 3^e mi-temps !!

Nous avons fêté cette anniversaire le 27 Octobre 2012 à la salle Garavand , les anciens membres de l'association étaient conviés , nous avons parlé du bon vieux temps autour du verre de l'amitié, des éclats de rire et des moments d'émotion pour les copains disparus.

Nous avons cette année encore participé au beach rugby de l'association A Corps Dons, où nous avons engagé 2 équipes.

La participation au tournoi des 6

clochers fut une véritable réussite vers la cuillère de bois, nous loupons le bouclier du « fairplay » de peu qui est l'objectif principal !

Le bal du mois de juillet ne fut pas le succès attendu environ 70 personnes mais il sera reconduit !

Notre 2^e concours de pétanque fut quant à lui un petit succès avec 18 doublettes pour un concours sans argent en jeu, il sera reconduit avec on espère, encore plus de monde et toujours à Villemotier , venez nombreux !!

Nous rappelons que l'association est ouverte à toutes et à tous, il vous suffit d'avoir minimum 14 ans !

HAPPY BIRTHDAY
30 ANS !!

Les entraînements reprennent
FIN MARS
nous vous y attendons !

Atelier de la danse

Avec 26 élèves, l'association maintient ses effectifs par rapport aux années antérieures. A noter, une hausse pour les 2 cours de maternelle et de primaire qui se portent bien. En revanche, le manque d'inscriptions dans les groupes d'ados et d'adultes nous a contraint de fusionner ces 2 cours. Côté positif, 3 mamans se sont retrouvées avec leur fille, ce qui a donné des idées de chorégraphie à notre professeur Marie Pier. Notre spectacle intitulé « libre cours » a eu lieu le 8 juin avec en invités Hervé et Keiko de Chantons sous la Pluie. Ils nous ont présenté plusieurs danses de leur répertoire, et bien que ce soit très différent de ce que nous présentons, le public ainsi que les élèves en herbe ont apprécié l'élégance, la beauté des chorégraphies et des costumes. Nous remercions Hervé et Keiko pour leur disponibilité et leur gentillesse et espérons qu'ils pourront de nouveau se joindre à notre spectacle.

Nous vous donnons, dès à présent, rendez-vous le vendredi 7 juin 2013 à 20h30 salle Garavand. Nous vous rappelons que cette soirée est ouverte à tous et comptons sur votre présence.



Associations

Bény environnement

L'année 2012 a été une année importante pour notre association

Importante parce que la menace que fait peser la LGV sur notre territoire est moins pressante, la crise financière, mais aussi la prise de conscience des décideurs de l'inutilité de cette ligne nous mettent provisoirement à l'abri de la catastrophe annoncée. C'est aussi pour nous la reconnaissance d'un combat légitime et pour tous les habitants de BENY associés à la lutte la satisfaction d'un engagement justifié. C'est enfin une satisfaction quant à l'efficacité de la bonne synergie municipalité/association qui a marqué ces trois années de lutte, et qui perdure.

Le combat n'est pas terminé, quelques maires, élus départementaux ou régionaux s'accrochent encore à ce projet pharaonique et démesuré. Ils sont de moins en moins nombreux et nous continuerons notre effort de pédagogie auprès de chacun d'entre eux.

Année 2012 importante aussi au niveau de nos activités.

En décembre 2011, nous avons sorti notre vidéo illustrant le combat de BENY contre la LGV. Diffusée en avant première au festival du court métrage organisé par la municipalité, elle a, ensuite, été visionnée par un peu plus de 3500 internautes, ce qui est très honorable pour des amateurs comme nous !

Le 7 février, nous avons été reçus par le Ministre de Transport de l'époque, Thierry Mariani. Accompagnés de notre député, Xavier BRETON et du Maire Georges RODET, nous avons d'abord remis, symboliquement, au Ministre une poule de Bresse. Geste qu'il a apprécié et qui a précédé un échange d'une grande sincérité. Les propos du Ministre ce jour-là laissaient déjà augurer de jours difficiles pour la branche sud de la LGV. Ce fut une bonne journée pour nous tous puisque nous avons,



avant le rendez vous au Ministère, assisté aux questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale.

En mai, à l'occasion des élections présidentielles, nous avons tenu notre « stand » d'adhésion sur une matinée. Les habitants de BENY nous ont renouvelé une très grande confiance en adhérant massivement à l'association. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Le 16 juin, c'était une date importante pour BENY ENVIRONNEMENT : notre première marche gourmande. Le succès dépassa nos espérances avec 120 participants (alors que nous souhaitions au départ nous limiter à 80 pour être certains de la qualité du service). L'ambiance a été excellente tout au long du parcours, et semble-t-il, les plats aussi. Enfin la soirée a été longue au terrain de sports, nous avons même découvert quelques talents de chanteurs que nous ne soupçonnions pas ...

Voilà, c'est une très belle année 2012 que nous avons vécue à BENY ENVIRONNEMENT, entre amis avant tout.

Nous restons très attentifs aux décisions qui pourraient être prises sur la LGV. Le 15 octobre, le premier Ministre a installé une commission chargée de réaliser les arbitrages sur les nombreux projets d'infrastructures présents dans le SNIT (schéma national des infrastructures de transport). Ce sera une étape très importante, puisque la branche sud de la LGV pourrait faire partie des dossiers arbitrés... ou bien au contraire être mise en avant (ce qui paraît peu probable). Cette commission est composée de 10 membres, 6 parlementaires, mais aucun de Rhône Alpes, et de 4 « personnalités qualifiées » scientifiques ou économistes, dont un professeur d'université lyonnais, spécialiste des transports : Yves CROZET. La commission a désormais 6 mois pour dresser un calendrier réaliste des différents projets.



Associations

Club des retraités

Le club des retraités a commencé l'année 2012 par l'assemblée générale, suivie de la galette des rois.

En février : un après-midi dégustation de bugnes.

Le 11 mars : journée loto très réussie qui sera reconduite le 10 mars 2013.

Repas de clôture le 10 mai à la ferme des Arcuires à Montagnat et visite de la biscuiterie Gaudélices à Tossiat. Cette sortie a réuni 44 personnes, toutes ravies de la journée.

Le 2 août : retrouvailles de 45 personnes pour un pique-nique à la ferme des Pampilles à Saint André le Bouchoux avec visite de la ferme fleurie et ses 700 chèvres.

Le 9 septembre : participation au 2ème forum des associations organisé par le conseil municipal.

Le 19 septembre : repas de rentrée avec 40 adhérents aux Tizons de Burgy en Saône et Loire, au milieu des vignes qui allaient être vendangées.

Dans la semaine suivante, visite chez un vigneron avec dégustation d'un très bon crémant et vin blanc, repas traditionnel avec le cochon grillé au four et son accompagnement, puis l'après midi dansant.

Le 3 octobre : reprise du club dans la nouvelle salle du tilleul qui fut bien appréciée car fonctionnelle. Les adhérents ont tapé la belote, la coinche, et les jeux de société. La pétanque a eu ses adeptes sous un beau soleil. L'atelier création dirigé par Yvette reprendra prochainement.

Et nos tricoteuses à domicile sont toujours à l'œuvre pour la confection de couvertures.

Notre devise :

**" Bien être et
mieux vivre
ensemble "**



En décembre : le repas de Noël, gratuit pour les adhérents.

En cours d'année, nous assistons aux manifestations des clubs voisins : concours de cartes, voyages, bals, repas, théâtre, rassemblement à Chalamont pour l'A.G. de la fédération de l'Ain et à Vonnas pour le rassemblement des aînés ruraux au cours de la semaine bleue.

Retraités, venez nous rejoindre le 1^{er} et le 3^e mercredi de chaque mois, d'octobre à mai.

Pour info : repas de Noël le 8 décembre 2012, loto le 10 mars 2013.

Fasila'gym



Fasila'gym entre dans sa 17^e année d'existence !

C'est une belle longévité pour notre commune, placée entre deux mastodontes Marboz et St Etienne du Bois, la proportion d'adhérents n'a rien à envier à nos communes voisines. Afin d'améliorer et de s'adapter aux nouvelles demandes, Fasila'gym souhaite encore évoluer et pour cela fait appel à des bonnes volontés pour nous rejoindre et poursuivre cette belle aventure associative. Donc si

vous avez des idées, des souhaits (je pense spécialement aux non adhérents qui pratiquent la gym hors de notre commune) nous vous invitons à prendre contact avec Fasila'gym afin d'en discuter. Pour cette année, nous avons la chance de proposer deux cours de grande qualité, par des animatrices très expérimentées : Jocelyne qui anime les cours du mardi et Martine ceux du Jeudi. Alors n'hésitez pas rejoignez-nous.



Associations

Comité de fleurissement



Le comité de fleurissement du village s'est attaché, cette saison 2012, à travailler l'aménagement des massifs par thème de couleur. Cette nouveauté appréciée par tous a été réalisée avec les conseils professionnels de Frédéric PONSOT. C'est également avec ses préconisations que les membres du comité ont ainsi aménagé durablement certains des massifs.

Vous avez dit durablement ? En effet, des massifs ont été structurés avec des matières premières telles que les galets, pouzzolane et gravier. Ces matières évitent ainsi une trop grande évaporation de l'eau contenue dans le sol et permettent aussi d'obtenir des massifs aménagés tout au long de l'année. Ces aménagements, en plus de l'utilisation de la motopompe s'inscrivent dans notre démarche de développement durable.

Le comité tient également à remercier l'aide apportée par la municipalité tant par sa participation à l'achat de fleurs que par la mise à disposition de son personnel pour l'entretien estival des massifs.

A noter que nos jeunes bénévoles (de 9 à 18 ans), qui soutenus par nos membres expérimentés, participent activement à l'évolution

de nos pratiques et au maintien de ce lien intergénérationnel.

La réussite du fleurissement 2012 de notre village s'est traduite par une honorable 12ème place ex-æquo attribuée par le Comité Départemental de Fleurissement au titre des communes de 501 à 1000 habitants.

Vous ne manquerez pas d'apercevoir l'installation en 2013 de nouveaux panneaux aux entrées du village indiquant que le village de Bény fait partie de la Route Fleurie de la Haute-Bresse.

C'est avec plaisir que l'ensemble des membres du comité de fleurissement vous retrouveront lors du traditionnel repas de la poule au pot le dimanche 24 février 2013. A cette occasion, nous pourrions échanger nos idées et conseils pour les futurs aménagements de nos massifs, alors venez nombreux. Nouveau : si vous souhaitez participer en 2013 au concours de fleurissement départemental des particuliers, nous vous remercions de prendre contact directement auprès du comité de fleurissement ou de la municipalité. Le comité de fleurissement se chargera alors de vous inscrire à ce concours.



19 mars 1962 - 19 mars 2012 - un demi-siècle vient de s'écouler. Partout à travers la France, les 3700 comités locaux ont célébré avec beaucoup de ferveur la fin de la guerre en Algérie. Les anciens combattants en AFN ne veulent pas que leurs 30 000 camarades qui sont tombés, ainsi que les nombreuses victimes civiles, soient oubliés.

En ce 50^e anniversaire de la fin d'une guerre qui a brisé leur jeunesse, ils veulent dire aux jeunes générations combien la paix est un bien inestimable mais aussi toujours vulnérable, elle appelle courage et vigilance.

En ce 19 mars 2012, après avoir participé nombreux à la cérémonie au mémorial départemental, les adhérents de notre comité Marboz-Bény-Pirajoux se sont recueillis devant les monuments aux morts de nos trois villages, en présence des élus et de la population.

En janvier 2012, nous avons eu la tristesse de perdre l'un de nos adhérents de Marboz, Georges Gambey.

Au cours de l'année écoulée, les activités ont été nombreuses, deux concours de belote avec repas. La traditionnelle journée de détente du 14 juillet avec repas-pétanque et jeux divers a connu un grand succès avec 70 participants.

Le prochain concours de belote à Bény est programmé pour le samedi 19 Octobre 2013.



Comité des fêtes

Succès des deux manifestations

Le Comité des Fêtes de BENY a organisé deux manifestations sur 2012.

Tout d'abord la fête patronale qui a eu lieu le samedi 12 et dimanche 13 mai 2012. Cette année la vogue a bénéficié d'une nouvelle formule : un repas à la salle Garavand le samedi soir suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice. Le repas bréchet de poulet animé par « Les Bricolos » a connu un vif succès puisque nous avons affiché COMPLET et avons malheureusement dû refuser des convives ! Le dimanche après-midi était beaucoup plus calme malgré le défilé de vélos décorés (très peu de participant) et la prestation du Club Country du Revermont.



La seconde manifestation s'est déroulée le samedi 13 octobre 2012 pour la 1^{re} édition de la Soirée Culturelle. La compagnie Pâte à trac de Montrevel en Bresse est venue jouer une pièce de théâtre « PIERRE ET FILS » de Christophe DUTHURON et Pierre PALMADE. Nous avons comptabilisé plus d'une centaine de participants. Le public a beaucoup ri et était très content de cette soirée.

Le Comité des Fêtes de BENY pour sa onzième année, est très satisfait du bilan de ces deux manifestations. Le bureau remercie l'ensemble des membres et bénévoles pour leur énergie et leur bonne humeur. Nous remercions également la Municipalité qui nous apporte un très grand soutien tout au long de ces manifestations.

RDV pris pour le samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2013 pour la fête patronale et le samedi 12 octobre 2013 pour notre deuxième soirée culturelle.

Associations

La Retraite sportive

Les effectifs augmentent chaque année. Cette année nous comptons 80 adhérents.

Pour cette nouvelle saison, le groupe de la retraite sportive a repris ses activités le mardi 25 septembre 2012.

Tous les participants se sont retrouvés le matin pour deux marches: l'une sur le sentier Mémoire de pierre, l'autre au Mont Myon et vers midi, l'Auberge du Mont Myon les attendait pour un repas bien sympathique.

La deuxième semaine, certains partaient à la journée pour Pierreclos en profitant d'une magnifique journée automnale.

Pour les sorties suivantes, les groupes se sont divisés selon le temps de randonnée souhaité. Le lundi avec Madeleine et Odette environ deux heures et le mardi trois heures ou plus.

Cette année, deux jeunes retraités ont suivi une formation pour devenir accompagnateurs de randonnées. Il s'agit de Bruno Gaillard et de Michel Gallion qui pourront aux côtés de René Burdeyron, faire découvrir les nombreux sentiers de Bresse et du Revermont aux marcheurs.

Ainsi, il sera désormais possible de partager le groupe pour que chacun puisse randonner à son rythme.

La gym continue avec Brigitte Maurin avec cette année 22 inscrits (et pas seulement des dames pour la saison 2012-2013).

L'aquagym débutera en mars 2013 à Montrevel. Quelques personnes ont rejoint la retraite sportive de Bourg pour des cours d'aquagym à Carré d'eau.

Les principes de la fédération française de la retraite sportive sont :

« Vivons sport, vivons sénior »

« On ne pratique bien que ce que l'on choisit librement »

« Le concept « SPORT SENIOR SANTE » vise à substituer à la pratique mono disciplinaire la coordination d'activités physiques complémentaires afin de faire travailler harmonieusement toutes les fonctions corporelles »

« Un art de vivre en bonne santé, en toute convivialité, sans esprit compétitif pour le bien être et le plaisir de partager »

Alors si vous êtes tentés, vous pouvez encore nous rejoindre en contactant les responsables de l'association.



Rugby club



L'école de rugby du RC Bény en première ligne

La saison 2011/2012 du RCB a été marquée par de nombreuses satisfactions à plusieurs niveaux, mais également par quelques déceptions que nous relatons dans ce bulletin municipal.

Tout d'abord, un grand bravo à notre école de rugby qui en partenariat avec le RCCM remporte le challenge Jean BLANC qui consacre la meilleure école de rugby du département pour les trois catégories de jeunes : moins de 7 ans, moins de 9 ans et moins de 11 ans.

Au-delà du simple résultat sportif, c'est également l'aspect éducatif qui est récompensé par ce challenge. Nos trois éducateurs, Sébastien GUEDET responsable de l'école de rugby, Yoann GRANGER responsable des moins de 9 ans et Lilian GRANGER responsable des moins de 11 ans peuvent être fiers du travail accompli. Par leur compétence, leur disponibilité et leur gentillesse, ils font le bonheur de notre école de rugby. Enfants, parents et tout le club les remercient pour leur investissement sans relâche.

L'équipe senior a, quant à elle, connu des fortunes diverses. Après un bon début de saison, l'équipe se qualifiait pour le championnat de 3^e série. La période hivernale fut plus difficile mais les joueurs se ressaisissaient en fin de saison pour finalement accéder en 2^e série, l'objectif fixé en début de saison était atteint. Il faut souligner là aussi le très bon travail et l'implication des entraîneurs Richard BOUCHOUX et Olivier BREVET. Pour des raisons personnelles, Olivier a quitté le club pendant l'inter saison. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles activités. Un grand merci à lui pour tout ce qu'il a amené au RCB.

La vie du club a aussi été marquée par quelques déconvenues au cours de l'année. L'équipe dirigeante a beaucoup travaillé sur un dossier qui nous tient à cœur : l'éclairage du stade. Malgré un dossier bien construit, ce chantier n'a pu voir le jour, faute de moyens financiers, la trésorerie du club étant des plus minces. La municipalité nous a suivi dans l'élaboration de ce dossier et a bien compris l'intérêt d'une telle infrastructure pour le club. Cette réalisation n'a cependant pu avoir lieu, les priorités de la commune étant ailleurs et nous le comprenons bien. Espérons que dans les mois ou années futurs, ce dossier et d'autres concernant l'aménagement global du stade soient de nouveau à l'ordre du jour. Le club a connu également des motifs de satisfaction avec la soirée dansante qui fut un vrai succès avec beaucoup d'ambiance si chère au rugby.



Le RC Bény s'est vu confié l'organisation d'un match de 8^e de finale de championnat de France promotion d'honneur opposant La TOUR du PIN à CHAGNY. Par cette désignation, le comité du Lyonnais et la FFR nous ont témoigné toute la confiance qu'ils ont dans notre club et ses dirigeants.

Merci à tous les acteurs de cette journée.

Autre satisfaction pour le RCB, avec la tenue de l'assemblée générale du comité de l'Ain à Bény.

Le 15 septembre Bény accueillait les 27 clubs du comité sous la présidence de Gérard BUATHIER. L'organisation mise en place a donné satisfaction à tous.

Merci à la municipalité et à M. le Maire Georges RODET de bien avoir voulu déplacer les dates d'utilisation de la salle Garavand ainsi que pour les moyens logistiques nécessaires à l'organisation de cette assemblée générale.

La saison 2012-2013 s'annonce de façon optimiste avec pour objectif notre maintien en 2^e série. Au niveau des entraîneurs, Damien BUARD est venu épauler Richard pour les seniors. Damien va poursuivre tout au long de la saison son cursus de formation au brevet fédéral senior ainsi que Yoann GRANGER concernant le brevet fédéral "Ecole de RUGBY". Ces formations demandent beaucoup d'investissement personnel de leur part, aussi nous leur souhaitons la meilleure réussite possible et leur donnons rendez-vous en Juin 2013 pour fêter leurs diplômes.

Comme vous le voyez, le RC Bény poursuit inlassablement son développement avec toujours autant d'enthousiasme, ceci grâce à l'implication de tous, joueurs, dirigeants, bénévoles, la municipalité et aussi bien sûr de tous nos fidèles supporters sans qui rien ne serait possible. Merci à tous et bonne saison au RCB.

Société de pêche Aappma Le Sevron

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Cette association appelée « Le Sevron » aurait pu également avoir comme intitulé « Sevron et Solnan » car elle a aussi en charge la gestion, le droit de pêche et le suivi de la partie du Solnan qui coule sur la commune de Bény, c'est-à-dire du pont de chemin de fer de Moulin des Ponts à la limite de la commune de Villemotier, parcelle des Brieux, soit un linéaire proche des 2 kilomètres.

En 2011, la rivière le Sevron s'est exprimée sur le bulletin municipal et m'invite à le faire en 2012.

Mon histoire paraît compliquée tout en étant d'une limpidité au regard de mes droits assurés à terme par les accords passés, en 1970, entre les responsables des AAPPMA de Bény et de Coligny. Ces accords disent simplement que les pêcheurs porteurs d'une carte de Bény et ou réciprocaire peuvent pratiquer leurs loisirs de pêche sur la longueur du parcours cité ci-dessus et depuis les 2 berges.

Que dire de mon état de santé : mon lit se creuse au fil des ans, il est de plus en plus ombragé avec quelques branches et troncs d'arbres tombés sur le cours d'eau qui font des barrages et de fait, des dégâts lors des crues. On me chuchote à l'oreille que c'est commun à toutes les rivières, voire pire à certains endroits, mais comme j'ai la parole, je fais part de mon inquiétude pour l'avenir.

Lorsque je suis en colère, je me dis, il y en a marre de cette civilisation qui bétonne à tout va, qui draine tous les terrains, qui creuse des fossés collecteurs ou un cheval pourrait y dormir, et que dire des haies supprimées, de tous ces espaces naturels qui sont sacrifiés pour du pseudo rendement intensif. Nous les rivières subissons aussi les effets pervers de cette évolution, nous ne pouvons plus assumer notre rôle de régulation des eaux et de fait les nappes phréatiques en souffrent.

Et cerise sur le gâteau « réalisation d'un rond point »

au carrefour de la D 1083 et D 28 à Moulin des Ponts. Du fond de mon lit je ne suis pas en capacité de juger de son utilité, par contre je suis en mesure de vous dire qu'en cas de déversement de produits toxiques dans le rond point, je serai polluée avant que l'alerte arrive au SDIS.

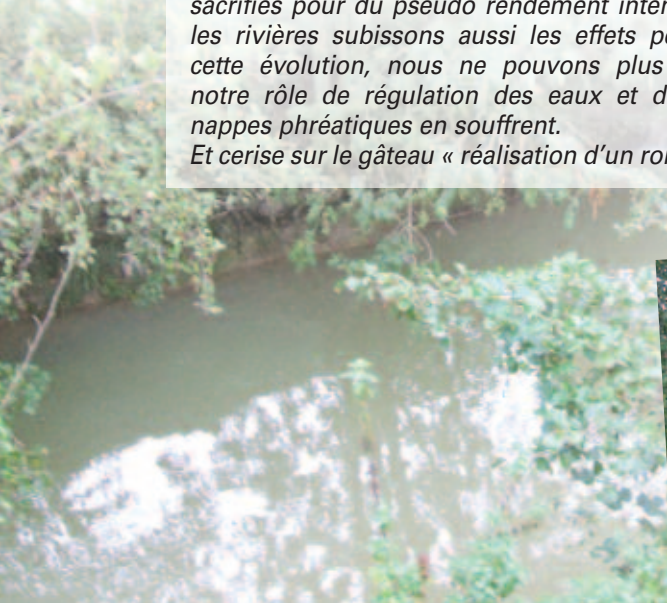
Les AAPPMA de Bény et Coligny ont soulevé le problème auprès de la Fédération de pêche de l'AIN. Une réunion avec les services départementaux concernés a eu lieu sur le terrain, les arguments soulevés pour éviter une pollution grave de mon eau auront-ils été entendus...

Dernière minute : la proposition d'un ouvrage de décharge afin de contenir une éventuelle pollution a été faite à la fédération de pêche de l'Ain, quelques calages sont en cours ; une avancée bienvenue.

Bien entendu, j'aimerais voir mes berges entretenues, car de mémoire, les derniers travaux d'envergure ordonnés par le syndicat de rivière Solnan Sevron et exécutés par la CUMA remontent à 20 ans environ.

Après les larmes, les sourires des amis pêcheurs, chasseurs, piégeurs, de certains agriculteurs respectueux de ma santé me donnent du baume au cœur et me font rêver à l'arrivée demain de jours meilleurs.

L'AAPPMA Le Sevron a effectué en cours d'année plusieurs activités (alevinage, nettoyage, etc...) dont la principale fut d'organiser le 2 septembre un repas « goujonnettes de carpes » le jour du concours de pêche. Le matin ce sont 44 concurrents, dont 2 enfants et une dame, qui se sont affrontés dans le cadre du critérium de l'Ain et l'après-midi le concours dit « à l'américaine » a enregistré 18 doublettes, dont une d'enfants de Bény.



Associations

Sou des Ecoles

Le Sou des écoles de Béný est une association de parents d'élèves. Pour l'année 2011/2012, il a financé les projets des maîtresses, au bénéfice des enfants de l'école maternelle et primaire.

Ainsi :

Une semaine de découverte à la piscine à HAUTEVILLE a été organisée pour deux classes. A l'issue de cette semaine intense, les enfants se sont vus remettre un brevet de natation en fonction du nombre de points acquis sur la semaine.

L'école a pu mener à bien un projet cirque pour l'ensemble des enfants, offrant une représentation lors de la fête de fin d'année.

Sans oublier les transports en car, l'USEP.

C'est près de 8000 euros que le Sou aura dépensé cette année pour finaliser ces projets.

C'est pourquoi, pour récolter des fonds, les membres du Sou et tous les bénévoles se donnent trois rendez-vous annuels qui marquent la vie de notre village, à savoir :

En novembre : le concours de belote et quine loto, suivis d'un repas à la salle Garavand

En juin : le traditionnel **repas des grillades** au Stade, et,

le dernier dimanche d'Août, « La Bazardouille » : rendez-vous désormais attendu de nombreux « chineurs ».

Cette année encore, nous aurons besoin de bonnes volontés et de bonne humeur, pour que ces trois manifestations soient des réussites et permettent de réaliser de beaux projets pour nos enfants.



Nous remercions le soutien des bénévoles, de la municipalité, ainsi que des maîtresses.

Les prochaines dates à retenir :

le 8 ou 22 juin 2013 : grillades du Sou

le 25 août 2013 : Bazardouille

le 16 novembre 2013 : Concours de belote, quine loto + repas

Toones Prod

Association loi 1901 œuvrant depuis 1993 dans le monde culturel (musiques actuelles mais aussi toute approche artistique), avec une préférence pour les croisements, les modes d'expression atypiques, les diffusions hors champs traditionnels... Les membres sont tous bénévoles, et travaillent en grande majorité dans le milieu culturel, ce qui leur permet d'avoir une approche réaliste et concrète de leurs projets parfois ambitieux voire déraisonnables...

En 2012 l'association continue de porter le projet du groupe DOOG, et travaille sur l'organisation de 20 événements culturels et artistiques qui ponctueront l'année 2013.

Ces actions seront l'occasion de retracer des épisodes de vie associative et de s'engager dans de nouvelles aventures artistiques et culturelles.

Ces différents événements se dérouleront sur les communes de Bourg en Bresse (1^{er} siège social de l'association), de Béný, et sur d'autres lieux de notre territoire.



Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le blog de Toones Production : <http://www.toonesprod.blogspot.fr>

Associations

Ecole de musique du canton de Coligny

- Devenir musicien... **YES YOU CAN !**
L'école de musique intercommunale vous accueille quel que soit votre âge (et ce dès 7 ans). Elle vous propose des cours collectifs de solfège, des cours particuliers d'instruments et des cours d'ensemble par classe pour une approche de l'orchestre. Les cours ont lieu à Marboz et à Coligny.
Les plus jeunes élèves, après quelques années d'apprentissage instrumental, suivent une formation orchestrale au sein de l'Orchestre Junior afin d'intégrer les rangs de l'une des deux harmonies du canton.
- Instruments enseignés : **clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, euphonium, saxophone, trompette, trombone et batterie/percussions.**
- Les inscriptions ont lieu début septembre. Renseignements à tout moment de l'année.

■ Contact : Bernard PONCIN – 04.74.51.01.35



L'Orchestre Junior - Audition du 11 février 2012

L'ANNEE MUSICALE 2011/2012 :

- L'audition a eu lieu à Bény le 11 février 2012. Soirée musicale très chaleureuse. Merci au public et bravo aux élèves !
- Inauguration des sentiers de randonnées à l'Etang de Fougemagne à Coligny le 1^{er} juin 2012 : les classes de saxophones et de percussions ont participé à cette mémorable soirée de contes, de musiques et de lumières organisée par l'Intercommunalité.
- Sortie pédagogique pour les clarinettes à St Didier de Formans (01) le 2 juin 2012 : excellent concert du brillant Quatuor VENDOME avec de la musique du 18^e/19^e siècle pour commémorer le tricentenaire de la naissance de l'écrivain philosophe et musicien J.J. ROUSSEAU.
- L'Ecole Publique Primaire de Marboz a accueilli des musiciens des deux harmonies cantonales et des « Papys » afin qu'ils présentent leurs instruments aux élèves. Ce fut l'occasion pour les écoliers instrumentistes de dévoiler à leurs camarades leurs talents cachés de musiciens...
- Puis une autre rencontre a eu lieu avec les élèves et François PUTHET pour la répétition d'un spectacle de danses et de musiques, que musiciens (adultes) et danseurs (élèves) ont présenté le 29 juin 2012 lors de la fête de l'école avec le cirque.
Un grand merci à la directrice et aux enseignants pour leur accueil, aux élèves pour leur participation et à François PUTHET pour sa collaboration.
- Juin 2012 : Bilan des examens de l'école et des examens départementaux de la Fédération Musicale de l'Ain (fin des 1^{er} et 2nd cycles): résultats satisfaisants (brillants pour certains !) et très encourageants. Félicitations à tous les élèves.
- Remise des diplômes et verre de l'amitié début juillet ont clôturé gaiement l'année musicale...

■ La prochaine audition aura lieu le :
Samedi 9 février 2013 à 20H15 à Coligny

Informations

Relais caRAMel - Micro crèche Car'hibou Multi accueil Caram'bole

Vous recherchez un mode de garde pour votre jeune enfant ? chez une assistante maternelle, dans une crèche, quelles différences ? N'hésitez pas à contacter le relais caRAMel pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vous propose ces deux modes d'accueil :

Chez une assistante maternelle

Renseignements : le Relais d'Assistants Maternelles caRAMel
Carmen PEREIRA & Marie-Jo HOORNE tél : 04.74.42.33.04 ou
06.24.67.90.49 / mail : relais.caramel@wanadoo.fr

Organisation du RAM sur le canton de Coligny : antenne située au Pôle Petite enfance à BENY

- Permanences administratives pour les parents et les assistantes maternelles : le jeudi après-midi ou sur rendez-vous le vendredi matin
- Temps collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants : le jeudi matin et ponctuellement le vendredi matin (psychomotricité et jeux d'eau)
- Service de prêt de jeux et de matériel (réservé aux professionnelles) : une fois par mois le jeudi matin - se renseigner auprès du RAM pour les dates précises.

Caram'bole Car'hibou



La vie en bleu



De l'art contemporain



Exercices de motricité



Des bulles

Activités dans les structures d'accueil



Musique, psychomotricité lors du temps collectif



En structures collectives : crèche et halte garderie

Pour vos enfants, vos petits enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, un mode de garde régulier ou très occasionnel (par exemple : pour les petites vacances, le temps d'un rendez-vous ou de faire vos courses...) du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 (18h le vendredi).

A DOMSURE :

Micro crèche Car'hibou
Le Village, face à l'école

A BENY :

Multi accueil Caram'bole
Pôle Petite enfance
Le Poisiat RD 28

Renseignements :

Communauté de Communes du Canton de Coligny
Pôle Petite Enfance à BENY, le Poisiat
Contact : Isabelle BADOUX - tél : 04.74.30.41.53
mail : petiteenfance01@orange.fr

L'année 2013 est marquée par un projet en commun sur les territoires des Communautés de Communes de Treffort en Revermont et Coligny : l'élaboration d'un parcours sensoriel avec les enfants, le personnel Petite Enfance, les assistantes maternelles et les intervenants musicaux Aline, Didier et François.

Informations

Sentiers de randonnée sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny

Au programme 2013, 150 kilomètres de sentiers de randonnée balisés, 9 circuits à découvrir tout au long de l'année sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny :

Nom du circuit	Point de départ	Distance
A la découverte du Père de l'Europe	BEAUPONT - Parking place publique	17,6 km
A la croisée des chemins	DOMSURE - Parking place de l'Eglise	13,5 km
Mystérieuse Fougemagne	BEAUPONT - Parking Place publique	15,4 km
A la découverte de Marmont	BENY - Place de l'Eglise	16,1 km
L'or jaune du Dieu de Coligny	COLIGNY - Place de l'Eglise	6,7 km
Le sentier des Chapelles	SALAVRE - Eglise	6,5 km
Balade en bocage bressan	MARBOZ - Place du Champ de Foire	19,9 km
Les clapotis du Solnan	VERJON - Le lavoir	8 km
Sur les traces du cheval de bronze	VILLEMOTIER - Place de l'Eglise	14,5 km

Pour plus d'information, vous pouvez vous procurer le cartoguide, sur demande, à votre mairie ou aux bureaux de la Communauté de Communes. Il est gratuit, faites en bon usage.

Après la soirée de lancement à Fougemagne le 1^{er} juin 2012, la Communauté de Communes du Canton de Coligny vous donne **rendez-vous pour une journée découverte des sentiers de randonnée le dimanche 2 juin 2013.**

Renseignements : Communauté de Communes du Canton de Coligny - tél : 04.74.42.04.76



Le SPANC

Le SPANC : un service communautaire consacré aux installations d'assainissement non collectif ou autonome. Si votre installation relève du NON COLLECTIF, vous avez eu ou aurez prochainement la visite d'un technicien chargé d'effectuer le diagnostic de bon fonctionnement de votre équipement, c'est-à-dire un état des lieux de votre installation d'assainissement non collectif.

Le SPANC, c'est aussi :

- une information sur les différents modes de traitement,
- des conseils sur le bon entretien de votre fosse et l'organisation de 2 sessions par an de vidanges groupées (printemps et automne) sur inscription préalable. Ce service, à tarif très préférentiel, vous est proposé exclusivement dans le cadre d'un entretien régulier de votre fosse,
- dernièrement, **une opération groupée pour la REHABILITATION de votre dispositif ANC avec possibilité de subventions conséquentes du Conseil Général de l'Ain et de l'Agence de l'Eau Rhône-Corse-Méditerranée.**

RAPPEL

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le vendeur d'une habitation ayant un dispositif ANC a obligation de justifier de l'état de son installation en fournissant le rapport de diagnostic (au même titre que l'amiante, l'électricité...).

Durée de validité : 3 ans.

En cas de non-conformité, l'acquéreur doit procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la signature de l'acte de vente.

Renseignements : Communauté de Communes du Canton de Coligny
Aurélien GUILLET - tél : 04.74.42.21.11 / mail : cccc-a.guillet@orange.fr

Informations

OPAH

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vient de lancer sur l'ensemble de son territoire une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette action vise à améliorer le parc de logements existants (construits avant 1975) dans les neuf communes du Canton de Coligny.

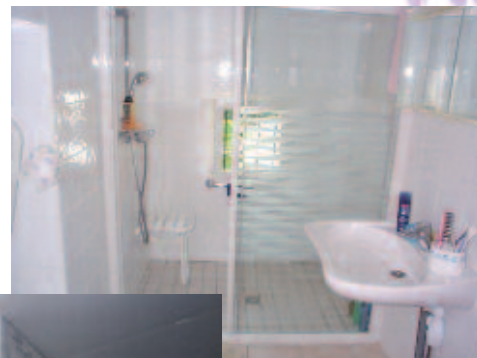
Elle s'adresse à la fois aux propriétaires occupants (propriétaire habitant son propre logement) et aux propriétaires bailleurs (propriétaire louant un logement).

Vous avez un projet de réhabilitation de votre logement :

- pour améliorer son confort thermique (travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement des fenêtres, chauffage...),
- pour améliorer sa vie au quotidien et son autonomie (travaux d'adaptation au vieillissement, travaux d'amélioration sanitaire...),
- pour se mettre aux normes : électricité, assainissement individuel
- pour réhabiliter un logement vacant, etc...

Contactez le Pact de l'Ain, en charge de l'animation de cette opération pour :

- une information,
- un conseil technique,
- connaître les possibilités de financement de votre opération,
- vous aider dans l'ensemble de vos démarches.



Adaptation d'une salle de bains et isolation thermique



Renseignements :

Lors des permanences d'information, de 10h à 12h :

- Le 2^e mercredi du mois, en mairie de COLIGNY
- Le 4^e mercredi du mois, en mairie de MARBOZ

Auprès du PACT de l'Ain :

Denis PERRIN - Tél. 04 74 21 02 01/Fax 04 74 21 71 85
mail : d.perrin@pact01.fr

ATTENTION :

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous ne devez pas commencer les travaux subventionnés avant d'avoir obtenu tous les accords de financement.

Ain Profession Sport et Culture

Ain Profession Sport et Culture accompagne les clubs sportifs, et les associations socio-culturelles du département dans la gestion de leur emploi.

Depuis plus de 20 ans, l'association Ain Profession Sport et Culture met en relation des intervenants qualifiés avec les structures utilisatrices du département, clubs de sports, MJC, centre de loisirs, ou des écoles, restaurant scolaire.....

De la mise à disposition d'intervenant à la gestion de vos fiches de payes, Ain Profession Sport et Culture gère tout ou partie de vos emplois. Les permanents de cette association vous apportent également conseils et informations techniques les rendant incontournables dans le domaine de l'emploi sportif et l'animation.

L'association développe également des ateliers détente loisir, module d'insertion par le sport et le loisir, qu'elle propose aux acteurs du secteur social. Ces ateliers, qui permettent à un public en situation d'isolement de renouer avec les autres, ont été récompensés par l'Agence pour l'Education par le Sport et ont fait l'objet d'un article dans le journal le Monde.

Ain Profession Sport et Culture est également Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles pour les accompagner dans la gestion de leur association.

Contact :
AIN PROFESSION SPORT ET CULTURE
ZA DE DOMAGNE 01250 CEYZERIAT
04 74 22 50 57
contact@ain-profession-sport.fr
www.ain-profession-sport.fr

Naissances

• Auxence TEILLARD	le 05/03/2012	Le Bourg
• Eledhwen MARAIS	le 18/03/2012	La Vavre
• Lysa PIROUX,	le 10/04/2012	Le Bourg
• Anaé BERTHILLIER	le 03/08/2012	Fraidègue
• Louis DESMARIS	le 11/08/2012	Aussiat
• Timéo PION	le 20/10/2012	Les Bernoux
• Pénélope DESVIGNE	le 27/11/2012	Le Bourg
• Noé POCHON	le 07/12/2012	Les Blanchets
• Théo POCHON	le 07/12/2012	Les Blanchets



Mariages

• Chantal PROMPT et Gilles VERNE	le 05/05/2012
• Maud VERMOREL et Xavier TOURAIS	le 07/07/2012
• Jeanine CHARNAY et Maurice MARECHAL	le 09/07/2012
• Catherine TURC et Jean-Baptiste CADOUX	le 01/09/2012
• Sophie MILLET et Olivier ZUCCONI	le 29/09/2012

Décès

• Gabriel POBEL	le 09/06/2012
• Juliette Berthe GAVAND	le 12/07/2012
• René MOISSONNIER	le 09/12/2012

